

## Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

- Coloured covers /  
Couverture de couleur
- Covers damaged /  
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /  
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /  
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /  
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /  
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /  
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /  
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /  
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion  
along interior margin / La reliure serrée peut  
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la  
marge intérieure.
  
- Additional comments /  
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /  
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed /  
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /  
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /  
Comprend du matériel supplémentaire
- Blank leaves added during restorations may  
appear within the text. Whenever possible, these  
have been omitted from scanning / Il se peut que  
certaines pages blanches ajoutées lors d'une  
restauration apparaissent dans le texte, mais,  
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas  
été numérisées.

# L'OPINION PUBLIQUE

Journal Hebdomadaire Illustré

Abonnement, payable d'avance : Un an, \$3.—États-Unis, \$3.50.  
Tout semestre commencé se paie en entier.  
On ne se désabonne qu'au bureau du journal, et il faut donner au moins quinze jours d'avis.

Vol. XI.

No. 24.

Prix du numéro, 7 centins.—Annonces, laligne, 10 centins.

Toute communication doit être affranchie.

Les remises d'argent doivent se faire par lettres enregistrées ou par bons sur la poste.

JEUDI, 10 JUIN 1880

## AVIS IMPORTANTS

*L'Opinion Publique* est imprimée et publiée tous les jeudis par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (limitée), à ses bureaux, Nos. 5 et 7, rue Bleury, Montréal.

Le prix d'abonnement pour ceux qui paient d'avance, est de TROIS PIASTRES par année pour le Canada et TROIS PIASTRES ET DEMIE pour les États-Unis; mais on exige de ceux qui ne se conforment pas à cette règle \$3.25 par année s'ils ne paient qu'au bout de trois mois, et \$3.50 s'ils ne règlent qu'à la fin de l'année.

Les lettres d'abonnements ou traitant d'autres affaires doivent être adressées à G.-B. BURLAND, Gérant, ou : "Au Gérant de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Adresser les correspondances littéraires : "Au Rédacteur de *L'Opinion Publique*, Montréal."

Si une réponse est demandée, il faut envoyer une estampille pour en payer le port.

Lorsqu'on veut obtenir des exemplaires extra du journal, le prix de ces exemplaires, en estampilles ou autres valeurs, doit accompagner la demande.

Nos abonnés à Montréal sont priés de nous faire connaître toute irrégularité dans le service du journal.

## NOTRE PRIME

Nous avons à offrir à nos abonnés, cette année, une prime qui va faire sensation, la plus belle à l'exception d'une seule, de toutes celles que nous avons données depuis l'existence de L'OPINION PUBLIQUE. C'est une grande gravure qui représente la sainte Vierge tenant sur ses genoux le Christ et saint Jean-Baptiste enfants. Rien de plus poétique, de plus charmant que cette gravure; elle éveille les souvenirs les plus religieux, inspire les sentiments les plus suaves. Nous sommes sûrs que ceux qui l'auront vue une fois, voudront l'avoir à tout prix pour la faire encadrer.

Que nos abonnés se hâtent donc de payer ce qu'ils nous doivent afin d'avoir droit à cette prime et que ceux qui ne sont pas encore abonnés à L'OPINION PUBLIQUE se hâtent de le devenir.

Il n'y a pas un pays au monde où les propriétaires de journaux offrent au public autant d'avantages. "Je suis heureux, nous disait quelqu'un, d'être abonné à L'OPINION PUBLIQUE, c'est un journal intéressant et instructif; il forme relié un volume précieux que je conserve avec soin, mais que je puis vendre au bout de l'année assez cher pour me rembourser de ce qu'il me coûte, et j'ai par-dessus le marché une prime qui vaut, à elle seule, le prix de l'abonnement." Rien de plus vrai et ceux qui sont en état d'apprécier ces avantages devraient se faire un devoir de répandre partout L'OPINION PUBLIQUE, de la faire recevoir dans toutes les familles où on sait lire.

Auront droit à notre prime tous ceux qui auront payé leur abonnement jusqu'au premier janvier prochain et les nouveaux abonnés qui auront payé une année d'avance.

## LES RAVAGES DE L'ÉMIGRATION

Quelques journaux français du Canada et des États-Unis ont fait, il y a quelque temps, des suppositions et des calculs sur le chiffre probable des Canadiens-français établis aux États-Unis. On a beaucoup critiqué un M. Donnelly qui avait porté ce chiffre à 700,000. M. Tassé, d'Ottawa, prétendit sérieusement qu'il n'y avait pas plus de 250,000 Canadiens aux États-Unis, et M. Gagnon, du *Travailleur*, admit qu'il y en avait au moins 400,000.

Comme nous sommes à la veille d'une démonstration nationale, où l'on sera porté à se faire illusion et à considérer comme vrai tout ce qui sera de nature à flatter notre patriotisme, nous jugeons à propos de dire notre opinion sur ce sujet.

Sans connaître les relevés ou recensements officiels de la population canadienne des États-Unis, il est facile de savoir ce que l'émigration nous a enlevé, en basant nos calculs sur les résultats probables de l'accroissement naturel de notre population. Or, M. Rameau, qui nous a laissé des études si profondes sur l'avenir de la race française en Amérique, a publié dans son livre, *Acadiens et Canadiens*, que l'accroissement de notre population a été en moyenne de trente-six par cent par dix ans, ou de 3.60 par année.

Jusqu'en 1861, notre population s'est développée d'une manière constante et régulière, suivant la progression que nous venons d'indiquer. Mais depuis cette époque, dans les dernières vingt années, on constate une diminution effrayante; on dirait un trou béant où notre population va tous les ans s'engouffrer.

En effet, en 1874, nous étions 100,000; en 1831, 380,000; en 1844, 524,307; en 1851, 669,529; en 1861, 847,615; en 1871, malgré les efforts faits pour grossir le chiffre de notre population, en comptant presque tous ceux qui étaient partis, lorsqu'on soupçonnait qu'ils pourraient revenir, nous n'étions que 929,528.

En 1881, combien serons-nous? Nous n'hésitons pas à dire, en voyant le flot de l'émigration monter si rapidement, que nous ne serons pas beaucoup plus nombreux qu'en 1871.

Quelles pertes effrayantes! Calculons.

En 1851 nous étions 669,528, de sorte qu'en 1861 nous aurions dû être, d'après les règles de notre accroissement naturel, au moins 900,000. M. Rameau avait dit 980,000. Or, le recensement ne constate que 847,615: c'est une perte de 53,000.

De 1861 à 1871, nos 847,615 âmes qui auraient dû s'élever à 1,100,000 environ, n'ont produit que 929,817. Nous avons donc dû perdre pendant ces dix années au moins 170,000, on devrait même dire 200,000, car le nombre des Canadiens établis aux États-Unis qu'on a comptés est bien de 30,000.

Maintenant, si au lieu de 847,615 nous avions été 900,000 en 1861, suivant les calculs les plus modérés, ce n'est pas 1,100,000 que nous aurions été en 1871, mais environ 1,200,000, et alors notre perte réelle ou notre manque d'accroissement aurait été d'environ 270,000.

Quel devrait être le chiffre de notre population en 1881? Environ 1,254,000, si nous prenons pour base le chiffre officiel de 1871; 1,600,000 si nous acceptons le chiffre de 1,200,000 que nous aurions été

en 1871, si nous n'avions pas fait des pertes si énormes.

Si donc nous ne dépassons pas le million en 1881, ainsi que nous avons raison de le prévoir, à moins qu'on inscrive comme résidents la plupart de ceux qui sont partis, nous verrons avec douleur que durant les vingt-cinq ou trente dernières années nous aurions perdu 600,000 âmes.

En effet, les 475,000 personnes que nous avons perdues depuis vingt-cinq ou trente ans, auraient certainement produit 170,000 de plus.

Ce n'est pas tout.

Les Canadiens avaient commencé à émigrer avant 1851; d'après les calculs les plus modérés, il était bien parti du pays depuis la cession 100,000 de nos compatriotes. Ces 100,000 Canadiens-français avaient bien dû en produire trois fois autant et même plus, puisque M. Rameau estimait en 1859 que si tous les Canadiens partis du pays y étaient restés, nous aurions dû être à cette époque 500 à 600,000 de plus. Mais disons 200,000, ajoutons ce chiffre à celui de 600,000, et nous arriverons mathématiquement à établir qu'il existe sur le continent américain, au moins 800,000 de nos compatriotes.

Supposons que nous nous trompions de 100,000 sur le recensement de 1881, et disons 700,000.

Nous n'avons pas le moindre doute que c'est au moins cela, et que les assertions de M. Donnelly étaient bien fondées. Non seulement c'est vrai, mais il est impossible que ce soit autrement. D'après les calculs de M. Rameau, ce serait même beaucoup plus.

En effet, M. Rameau disait en 1859 que si l'émigration ne nous avait pas décimés, nous devrions avoir en 1861 5 à 600,000 âmes de plus. Disons 500,000; ajoutons à ce chiffre les 170,000 que nous avons perdues de 1861 à 1871; les 200 à 250,000 que nous avons perdus depuis 1871; ajoutons encore les 100 à 150,000 âmes que ces 400,000 émigrés nous auraient données s'ils étaient restés dans notre pays, et nous arrivons, d'après les chiffres et calculs de M. Rameau, à plus d'un million.

On dit que les recensements des États-Unis ne portent pas ce chiffre à plus de 300,000! Mais ne sait-on pas que ces recensements sont nécessairement incorrects relativement à nos compatriotes pour plusieurs raisons, et en particulier parce que on inscrit comme américains tous ceux qui sont nés aux États-Unis. Eh bien! depuis cinquante ans combien est-il né de Canadiens-français aux États-Unis? Dans tous les cas, quels que soient les recensements des États-Unis, nous sommes sûrs que nos calculs sont corrects, nos assertions irréfutables.

Sept ou huit cent mille! Presqu'autant que la population canadienne-française vivait au pays! Qu'allons-nous devenir? On devra se le demander le 24 juin prochain.

On dira peut-être pour nous consoler que c'est la volonté de la Providence qu'il en soit ainsi, pour que nous accomplissions notre mission en Amérique. Nous serions condamnés comme l'Irlande à souffrir pour être forcés, en nous expatriant, de répandre notre foi dans les autres pays! C'est une consolation dont il ne faut pas abuser.

Il faut prendre garde de faire comme certains individus qui, en prêtant à la Providence des intentions qu'elle n'a peut-

être pas, passent toute leur vie dans l'inaction et la paresse.

Une seule chose est certaine: c'est que l'émigration, en nous enlevant la chair de notre chair, le sang de notre sang, nous enlève en même les forces et l'influence dont nous avons besoin pour conserver et faire respecter notre foi comme notre nationalité.

Inutile de se faire illusion et de porter à la Providence la responsabilité des dangers qui menacent nos destinées. Envisageons la situation en hommes d'énergie et unissons nos efforts pour empêcher le vent de l'émigration de déraciner l'arbre de notre nationalité et d'en jeter les branches aux quatre vents du ciel.

Dieu et la patrie le veulent.

L.-O. DAVID.

## LE "GLOBE" ET LE SÉNAT

L'évolution du *Globe* sur la question du sénat est considérée par ceux mêmes qui l'approuvent en principe comme trop précipitée et comme manquant d'habileté. Il eût été facile de la faire plus adroitement.

Le *Globe* a paru oublier que la ligne droite n'est pas toujours le plus court chemin d'un point à un autre. Un homme politique qui veut changer de parti n'accomplit pas son dessein en un jour, s'il est habile. Il s'en garde bien. Le journal qui veut virer de bord doit observer la même mesure, s'il ne veut s'exposer à perdre son crédit et à diminuer par là-même la somme des services qu'il voudrait rendre à la nouvelle cause qu'il embrasse. Un changement trop brusque fait du tort et éveille la défiance du lecteur comme de l'électeur, sur qui l'on est en danger de perdre son influence ensuite.

Ce n'est pas ainsi que procèdent les gens d'esprit. Tout le monde a admiré la façon dont *l'Événement*, par exemple, a accompli l'an dernier son demi-tour à droite. M. Fabre n'a perdu ni un lecteur ni un brin du contrôle qu'il exerce sur son public. Il est vrai que l'éminent écrivain est toujours sûr de se faire lire, quelque soit le parti auquel il prête le secours de son inimitable talent. Mais tout de même, on peut être habile sans approcher de l'habileté du rédacteur de *l'Événement*, et le *Globe* aurait mieux fait de s'inspirer de cet exemple récent pour opérer son mouvement. C'eût été tout profit pour lui-même et pour les chefs nouveaux qu'il a voulu servir.

Ses lecteurs n'ont pu qu'être choqués de le voir renier si aisément son passé, lorsque les cendres de M. Brown étaient à peine refroidies. Demander, comme il l'a fait, du jour au lendemain, l'abolition du sénat, après avoir soutenu les Chambres hautes toute sa vie, c'était inconcevable d'imprudence et de maladresse. On en a conclu qu'il était passé armes et bagage à M. Blake, et c'est assez pour détruire du coup son autorité. Si encore il se fût contenté de parler de rendre le sénat électif, la contradiction aurait été moins grossière. Mais il est allé tout droit aux propositions radicales. Il dépasse M. Blake, ce qui donne la mesure du vasselage auquel il se soumet. Ses amis qui étaient habitués à le voir commander, ne s'habitueront pas à le voir obéir ainsi, et un bon nombre lui tireront leur confiance.

M. Blake lui-même, s'il a demandé ou

exigé cette abdication du *Globe*, n'a pas fait preuve d'un grand tact. Dans son intérêt, il aurait dû plutôt modérer le zèle de son converti. Une évolution mieux concertée eût permis au *Globe* d'entraîner insensiblement ses adhérents à sa suite, et M. Blake en eût profité. Mais à présent, c'est un coup raté. Le *Globe* s'est déconsidéré sans autre profit pour M. Blake que l'affaiblissement qui en résulte pour lui.

A. GÉLINAS.

## CHAMBRE LOCALE

M. Mercier a proposé, mardi dernier, sa motion demandant l'abolition du Conseil législatif.

M. Mathieu a proposé l'amendement qui suit :

Que tous les mots après " que " dans le premier paragraphe soient retranchés et remplacés par les suivants. Dans l'opinion de cette Chambre toute législation par le parlement de l'Angleterre, modifiant ou tendant à modifier la constitution de cette province serait un empiètement sur les pouvoirs donnés à cette province par l'acte de l'Amérique du Nord de 1867, et une infraction de ces droits, et qu'il serait inexpédient et dangereux pour l'autonomie de la province que cette Chambre favorisât une telle législation ;

Que cette Chambre est d'opinion que l'acte de l'Amérique Britannique du Nord de 1867, donne tous les pouvoirs nécessaires pour modifier la composition de la législature de la province ;

Qu'une telle modification ne peut être accomplie que par l'action conjointe des deux branches de la législature ;

Qu'en même temps cette Chambre désire exprimer le vœu que les dépenses de cette branche comme des autres branches de la législature soient réduites à la limite la plus basse possible sans nuire à l'efficacité des devoirs qui leur sont imposés, et que cette Chambre voie avec satisfaction l'initiative que le Conseil législatif a déjà prise dans cette direction.

L'hon. M. Marchand dit que cet amendement tend à détourner la Chambre de la vraie signification de la proposition du député de Saint-Hyacinthe, et à empêcher de donner un vote direct sur la question en débat. Il soutient que le peuple s'est prononcé sur cette question de l'abolition du Conseil législatif, en plusieurs circonstances. Il propose l'amendement suivant à l'amendement :

Que par l'acte de l'Amérique Britannique du Nord, la législature de cette province a le pouvoir de modifier de temps en temps la constitution de cette province ;

Que l'expérience a prouvé que les affaires publiques d'une province dans cette confédération peuvent être administrées au moyen d'une législature composée d'un lieutenant-gouverneur et d'une seule Chambre appelée Assemblée législative ;

Qu'en conséquence cette Chambre est d'opinion qu'il est désirable que la composition de la législature de cette province soit modifiée par l'abolition du Conseil législatif.

L'amendement de M. Marchand est rejeté par la division suivante :

POUR.—MM. Blais, Boutillier, Boutin, Cameron, Dupuis, Gagnon, Irvine, Joly, Laberge, Lafontaine (Sheffield), Lafontaine (Napierville), Longelieu (Portneuf), Langelier (Montmorency), Lovell, Marchand, McShane, Meikle, Mercier, Mollur, Nelson, Parent, Poirier, Préfontaine, Rinfret dit Malouin, Ross, Shehyn, Watts.—Total, 27.

CONTRE.—MM. Audet, Beaubien, Bergevin, Beaudet, Caron, Champagne, Chapleau, Charlebois, Church, Desaulniers, Deschênes, Duckett, Duhamel, Flynn, Fortin, Gauthier, Houd-Lalonde, Lavalée, LeCavallier, Loranger, Lynch Magnan, Mathieu, Murphy, Paquet, Picard, Racicot, Robertson, Robillard, Sawyer, St-Cyr, Taillon, Tarte, Wurtele.—Total, 35.

L'amendement de M. Mathieu est ensuite adopté sur la même division.

Le gouvernement local a une majorité de huit à neuf voix. M. Murphy a suivi l'exemple de MM. Flynn, Paquet et al. Nous le répétons : puisque les chefs des deux partis ne peuvent compter sur leurs partisans et qu'ils sont à la merci de gens qui vendent cher quelquefois leurs faveurs, qu'ils fassent donc eux-mêmes la fusion dans l'intérêt du pays afin de former un gouvernement fort, indépendant et capable de résister à toutes les influences indues.

On passe d'un camp à l'autre à l'heure qu'il est comme les moutons sautent d'un champ dans l'autre pour trouver plus

d'herbe.

Trois dangers menacent nos institutions locales : le mépris, le ridicule et la pauvreté.

Et les libéraux n'ont pas besoin de penser qu'ils feraient mieux s'ils revenaient au pouvoir ; ils ne pourraient faire autrement que les conservateurs sous ce rapport, ils seraient à la merci des médiocres, des ambitieux et des spéculateurs.

L.-O. D.

## ÉCHOS

Encore un autre journal libéral qui se convertit au conservatisme. Le *Provincial* a suivi l'exemple de l'*Eclair*. Le voilà journal ministériel. C'était le dernier organe qui restât à l'opposition dans le district de Québec. La fusion ne doit pas être loin.

Il ne nous manque plus, dit spirituellement à ce propos le *Courrier de Montréal*, que la *Patrie*, la *Gazette de Sorel* et le *Franco-Canadien* pour avoir l'*Union* (!) et la *Concorde* (!)

\* \*

Le *Canadien* répond à la question que nous lui posions la semaine dernière, en disant que " M. Tardivel n'est l'auteur ni de l'un ni de l'autre des écrits en question, quoiqu'il les approuve entièrement tous deux."

Nous prenons note de cette déclaration, que nous aimons à supposer exempte de réticence mentale, comme aussi du ton relativement modéré que notre confrère prend maintenant vis à vis de nous. Encore un pas dans cette voie et le *Canadien* sera à peu près convenable.

\* \*

Le mal du déboisement ravage aussi les Etats-Unis. Si on ne l'arrête, il aura paralysé avant longtemps la prospérité du nouveau monde. Qui eût prévu que l'Amérique, le continent forestier par excellence, aurait si tôt à apprendre de l'Europe l'art de se protéger contre le déboisement, ce fléau qui a tué la Grèce, après la Judée, et qui est en voie de produire le dessèchement de l'Espagne et du midi de la France. Les forêts, qui sont le réservoir de l'humidité, sont la source mystérieuse de la fertilité des campagnes. N'est-il pas désolant de voir avec quelle insouciance on les laisse détruire partout, dans notre pays, comme si elles étaient inépuisables ? Pour avoir trop laissé faire, nous en sommes à éprouver le besoin, qui ne tardera pas à se changer en nécessité, du reboisement partiel de nos terres. Avant longtemps, nos législateurs seront forcés d'y pourvoir. Le congrès des Etats-Unis vient de leur donner un exemple qu'ils devraient suivre, en votant un crédit destiné à l'étude de ce sujet de la préservation des forêts et du reboisement. C'est un curieux spectacle que de voir les gouvernements du nouveau continent dans cette position. Qui eût prédit aux découvreurs de l'Amérique que ses immenses forêts vierges, qu'ils croyaient inépuisables, en seraient si tôt à ce point !

\* \*

Il paraîtrait que le mérite de la victoire libérale en Angleterre revient pour la plus grande partie à lord Hartington, qui s'est employé avec une habileté consommée pendant toute la campagne à réparer les bévues de M. Gladstone tout en parant les coups de lord Beaconsfield. Sans son action, l'issue de la bataille eût été, dit-on, bien différent.

Ce fut lui qui détruisit d'un discours l'effet de la fameuse lettre de lord Beaconsfield au lieutenant-général d'Irlande, au sujet de la politique coloniale. Ce fut encore lui qui répara le mauvais effet des déclarations de M. Gladstone, en se prononçant énergiquement contre le principe de la non-intervention. Le peuple, que ces deux points surtout inquiétaient, se laissa rassurer, n'écoula plus les dénominations des conservateurs, et donna à lord Hartington la victoire dont on réclame le crédit pour M. Gladstone, qui n'aurait

jamais su l'obtenir s'il eût été seul et qui n'était bon qu'à compromettre la cause.

Lord Hartington s'est ainsi montré bien supérieur à son aîné comme stratège et tacticien. Il a guidé en réalité dans cette occasion les destinées du parti whig, dont il sera avant longtemps le chef incontesté. On sait que la reine a tenu à le reconnaître comme tel de préférence à Gladstone, lorsqu'il s'est agi de la formation du gouvernement. C'est à lui qu'elle s'est adressée d'abord, et à son refus qu'elle a mandé ensuite M. Gladstone.

\* \*

Les funérailles de M. George Brown, au mois dernier, ont donné lieu à une discussion dont les derniers échos n'ont pas encore fini de se répercuter, à propos de l'action des catholiques qui assistent aux enterrements protestants. D'abord on a remarqué que des journaux catholiques et conservateurs avaient paru en noir à l'occasion de la mort du rédacteur du *Globe*. Pour se justifier, ces journaux ont mentionné le fait que Mgr Lynch, archevêque de Toronto, avait lui-même pris le deuil et assisté avec plusieurs de ses prêtres aux funérailles du chef libéral. A cela, le *Journal des Trois-Rivières* a répliqué en rapportant certaines paroles de Pie IX à ce sujet même. Le saint pontife, ayant un jour à parler du relâchement des catholiques libéraux, aurait formellement désavoué, entre autres pratiques suivies par cette sorte de catholiques, celle d'assister sans scrupule aux funérailles de protestants. Il aurait parlé de cette pratique comme *excessivement blâmable*. Le mot est énergique. Pie IX l'adressait à des laïques. Qu'eût-il dit d'un archevêque qui se serait placé dans ce cas.

Il faut reconnaître que la logique du *Journal des Trois-Rivières* est impitoyable. On est encore à attendre l'explication de Toronto.

\* \*

M. Gladstone avait à répondre à une curieuse interpellation, dans la Chambre des Communes, ces jours derniers. C'était au sujet de la nomination du marquis de Ripon comme vice-roi des Indes en remplacement de lord Lytton. Lord Ripon, comme on le sait, est un converti au catholicisme. Il est pour cette raison assez mal noté parmi une certaine classe de protestants. L'un des députés de cette catégorie s'est en conséquence avisé de demander au ministre s'il n'était pas vrai que le nouveau vice-roi fût membre de la société de Jésus (*sic*). M. Gladstone dut répondre négativement.

Cet incident, qui dénote une singulière ignorance de la part de celui qu'il a provoqué, si toutefois il n'est pas le fait de quelque farceur, prête à rappeler cette fameuse scène arrivée il y a quelques années au congrès américain, alors qu'un membre républicain, pris d'un beau zèle contre le catholicisme, se leva pour dénoncer publiquement le Syllabus, nouvellement énoncé, comme contenant les propositions les plus immorales. Le brave homme avait lu de travers. Il avait pris des affirmatives et il arguait en conséquence. On voit d'ici l'effet et le coup d'épée dans l'eau que cela faisait.

Le *commoner* qui vient de demander sérieusement si lord Ripon n'est pas jésuite est à peu près de la même force que ce *congressional*. Heureusement que les protestants de ce calibre sont rares.

\* \*

Nous accusons réception avec remerciements de la nouvelle brochure que vient de publier M. Drapeau sur " La question du tombeau de Champlain." L'infatigable chercheur établit assez bien dans cet ouvrage la thèse qu'il avait déjà énoncée antérieurement sur le même sujet.

On s'est mis, depuis quelques années, à chercher le tombeau de Champlain, dont les *Relations des Jésuites* n'indiquent pas clairement l'endroit.

M. Drapeau le place à l'extrémité des édifices parlementaires, près du mur des fortifications. Ce mur, élevé en 1794, se trouve à traverser le site de l'ancien cime-

tière, où s'élevait, d'après M. Drapeau, la chapelle et le monument funéraire du premier gouverneur du Canada, et où M. Larocque, le sergent-d'armes, cultive avec tant de succès de nos jours, sous la protection bienveillante de la Chambre, des choux et des raves, au lieu de fleurs et de saules pleureurs, comme il conviendrait à un champ funèbre. Vu de la terrasse, le jardinet aérien de M. Larocque, que l'on domine de ce point, mais qui lui-même domine la basse-ville, donne une vague idée, en petit, de ce que pouvaient être les jardins suspendus de Babylone.

M. Drapeau voudrait que l'on change la destination actuelle de cet emplacement historique, et qu'au lieu de l'abandonner aux goûts agrestes du sergent-d'armes, la Chambre y fit élever un monument à la mémoire du fondateur de la Nouvelle-France.

Tout cela vient à l'encontre de l'opinion soutenue jadis par MM. les abbés Laverdière et Casgrain, qui voulaient que la chapelle de Champlain fût à la basse-ville. La question a aussi été soumise à un concours, à Québec, tout récemment, par le comte de Premio-Real. La thèse de M. Drapeau paraît, cependant, la mieux établie de toutes celles qui ont été émises jusqu'ici. Ce qu'il y a de certain, c'est qu'on ne pourrait souhaiter un site mieux disposé pour y ériger un monument, n'était le dérangement qu'en éprouverait notre estimable sergent-d'armes. Mais que M. Drapeau prouve son point un peu plus clairement encore, et nous sommes certain que cette objection n'en sera pas une, et que M. Larocque livrera patriotiquement son champ de légumes. Il ne restera plus alors qu'à faire accepter l'idée par la législature et à obtenir le crédit nécessaire à la construction du monument.

A. GÉLINAS.

## M. Fréchette couronné par l'Académie Française

Ce que nous annonçons comme une probabilité est aujourd'hui un fait certain. Fréchette a eu l'honneur si apprécié en Europe d'être couronné par l'Académie Française. C'est un honneur national. Nous avons juste le temps d'annoncer cet événement si important pour notre nationalité.

Il est évident qu'un certain nombre d'hommes politiques et de marchands s'occupent d'unir plus intimement les colonies anglaises à leur mère-patrie au moyen d'une espèce de fédération de toutes les parties de l'empire britannique. On peut s'attendre alors à voir ici opposer à ce projet singulier celui d'une fédération américaine ou, si l'on veut, d'une union commerciale du Canada avec les Etats-Unis.

Le concert donné par M. Prume, la semaine dernière, a eu un grand succès. Madame Prume a chanté avec un naturel, une grâce et une précision qui ont été fort admirés. Elle a appris, à l'art si difficile de bien chanter qui consiste beaucoup à bien parler, à donner à chaque sentiment, à chaque mot son expression. Faire des éloges de MM. Prume et Lavallée est banal. A l'exception du premier quatuor qui ne nous a rien dit, tous les morceaux du programme étaient admirablement choisis. M. Trudel a mieux chanté que jamais ; il n'aurait pas beaucoup de progrès à faire pour devenir un tenor remarquable.

## LE PLUS GRAND BIENFAIT

Un remède simple, pure et inoffensif, qui guérit toujours, et détourne les maladies en gardant le sang pur, l'estomac régulier, les reins et le foie actifs, est le plus grand bienfait qui puisse être conféré à l'homme. Ce remède est les Amers de Houblon, et les milliers de malades qui ont été guéris par son usage ne cessent d'en témoigner leur reconnaissance aux propriétaires. Voulez-vous en faire l'essai. Voyez une autre colonne.



The Smallest & Largest Man on the Field



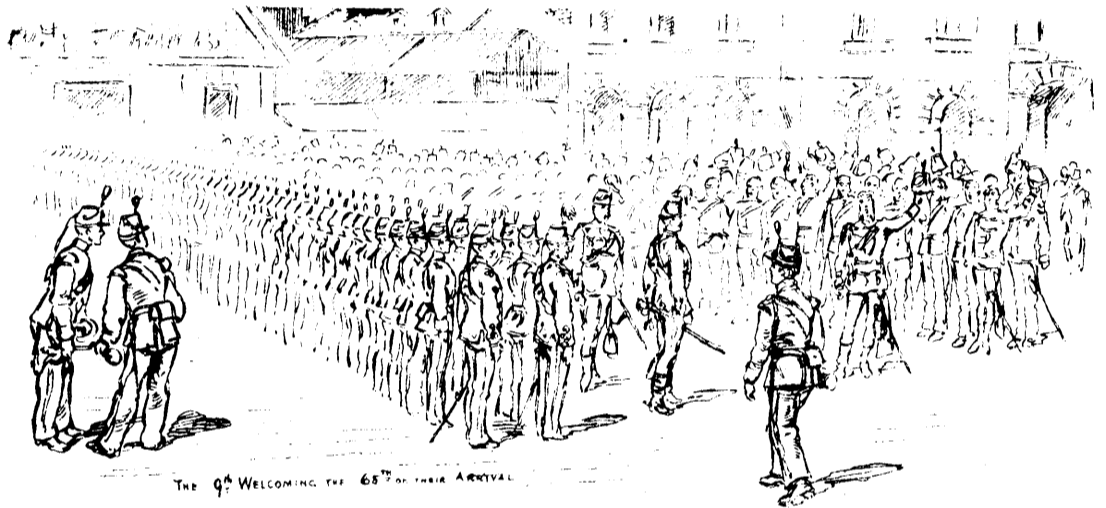
At Ease... Morning Pipe



Up Hill Work



An Accident on Board



The 9th Welcoming the 65th on their Arrival



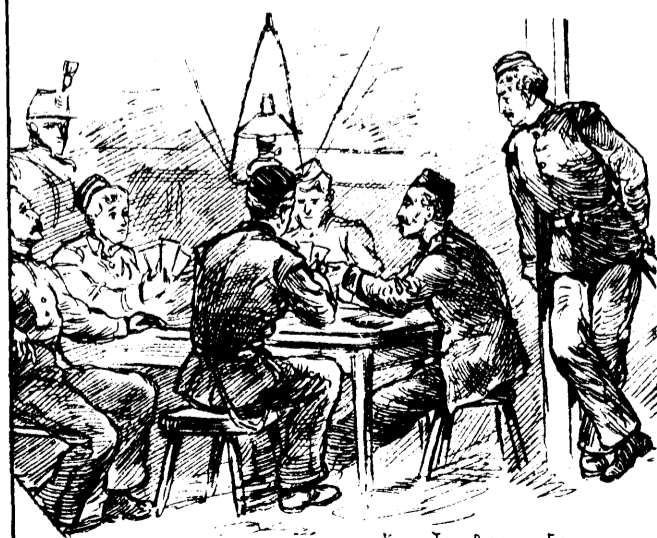
A Hot Spot for Ice Cream



Practise in the Gallop



The Goodest Volunteer in the Field



Killing Time During the Fog



You Have Had a Drop too Much to Go to Bed



The Chorus

## CHRONIQUE AMÉRICAINE

NEW-YORK, 1er juin 1880.

Les Américains se figurent volontiers qu'avec l'argent ils peuvent satisfaire toutes leurs fantaisies : pour 50,000 dollars ils ont pu admirer Capoul à leur aise ; ils marchendent en ce moment Sarah-Bernhart qui leur tient la dragée haute ; enfin, leur audace ne connaissant plus de bornes, un journal de cette ville, qui pourrait bien être le *Herald*, a osé proposer à Bismarck de devenir son correspondant moyennant un salaire de 130,000 dollars par an.

130,000 dollars pour être chroniqueur, ce Bismarck a-t-il de la veine ! et on prétend qu'il a refusé sous le fallacieux prétexte qu'il était prince. Il a tort, car c'était une riche occasion, pour lui, d'épancher sa bile régulièrement sur ses semblables ; faute de ce dépuratif, elle lui tournera sur le cœur et l'étouffera un beau jour.

S'il m'arrivait d'être prince (qui sait ?) je ne cesserais pas pour cela d'écrire des chroniques : le vulgaire ne sait pas combien ce passe-temps est agréable et rempli de charmes. Je suis sûr que M. Gaillardet est de mon avis ; ce vénérable correspondant du *Courrier des Etats-Unis* ne vient-il pas d'en donner une nouvelle preuve ? il vient d'écrire sa dernière chronique, le bras gauche en écharpe, (il se l'était cassé la veille) oubliant ses propres souffrances pour ne songer qu'à satisfaire la curiosité de ses lecteurs qui sont aussi ses amis. Voilà ce qui s'appelle du stoïcisme, du vrai courage. Ah ! les vieux valent mieux que nous ; une simple migraine eût frappé un jeune d'inertie ! Bravo ! bravo ! cher M. Gaillardet, si votre bras est malade, votre prose se porte bien ; elle n'a paru, la dernière fois, n'avoir que vingt ans.

Les rédacteurs du *Courrier* n'ont pas inséré une seule ligne empreinte de regret à propos de cet accident. La température élevée que nous supportons, peut seule faire excuser cette froideur et ce silence : quand un journaliste supporte 100 degrés devant son pupitre, il ne faut pas lui demander d'être sensible. C'est beaucoup s'il condescend à ne pas être féroce.

\* \*

Il semble que le soleil ait prêté sa flamme au parti républicain : de partout on le voit s'agiter et parler en maître. Grant et Blaine se disputent ses faveurs ; ce sont les lions du jour. Quand ces lignes paraîtront la convention de Chicago aura choisi le futur candidat à la présidence. J'ai bien peur que ce soit le général Grant qui l'emporte.

Quoi qu'il en soit on peut être sûr dès maintenant que le futur président des Etats-Unis sera pris dans le parti républicain.

Les circonstances n'ont pas favorisé le parti démocrate, à quoi bon se le dissimuler ; la reprise des paiements en espèces ; une certaine prospérité qui est, peut-être trompeuse ; plusieurs années d'une abondance exceptionnelle ont enlevé à la démocratie beaucoup de partisans.

Cependant il n'est pas juste d'attribuer au parti républicain tout le mérite de la situation présente : la guerre d'Orient qui a paralysé les forces productives de la Russie ; la grande disette qui vient de désoler l'Europe ; l'attitude menaçante de Bismarck qui provoque les Allemands à venir aux Etats-Unis ; toutes ces causes, tous ces effets ne sont pas l'œuvre du général Grant ni de son parti.

Le secrétaire du trésor, M. Sherman, seul, a le droit de se prévaloir de la prospérité actuelle ; et, cependant, malgré tout son désir, il ne sera pas nommé président des Etats-Unis ; un autre, qui n'aura rien fait pour l'accroissement des richesses du pays en aura tout l'honneur et le profit.

N'est-ce pas toujours ainsi que cela se passe ? Pourquoi s'en étonner ? Il y a toujours quelqu'un qui tire les marrons du feu exprès pour qu'un autre les mange.

Mais il faut se placer au-dessus des con-

sidérations de partis et de personnes, et ne voir que les conséquences générales de la situation présente qui est très bonne. Quand les affaires vont bien ici, celles du Canada prospèrent ; les intérêts des deux gouvernements sont liés étroitement. On pourrait même dire que ces deux peuples sont comme les deux frères siamois, si l'un souffre de quelque affection l'autre s'en ressent immédiatement ; si, au contraire, il est dans la joie, son autre lui-même est rempli de contentement.

J'espère que les dissensions qui divisent encore nos deux gouvernements sur de misérables questions, indignes de deux grands peuples, s'effaceront bientôt et que ce même soleil qui fait mûrir nos moissons fera sortir de nos cœurs le même cri et la même espérance.

ANTHONY RALPH.

## LE Dr O'CALLAGHAN

Cet homme a encore des contemporains parmi nous en Canada, et la nouvelle de sa mort ne pourra que les affliger.

O'Callaghan est mort samedi, le 29 mai dernier, à sa résidence de Lexington Avenue, New-York, à l'âge de 81 ans.

Il figura dans les rangs des patriotes canadiens en 1837-38, et devint plus tard l'un des historiens les plus érudits de l'Amérique.

Né en 1809, à Mallow, comté de Cork, en Irlande, il eut l'avantage de recevoir une bonne éducation. Il alla étudier après deux ans à Paris, et émigra à Québec en 1823. Il y fut admis à la pratique de la médecine en 1827, et devint en 1834 rédacteur du *Montreal Vindicator*, que rédigea avant lui le célèbre Dr Tuley, emprisonné en 1831, avec Ludger Duvernay, à la suite des événements du 21 mai.

En 1836, il fut député à la Chambre d'Assemblée.

Compromis par les événements de 1837, sa tête fut mise à prix, et il dut prendre le chemin de l'exil. Il se réfugia dans l'Etat de New-York, où il a séjourné depuis.

Ses goûts naturels étaient pour la littérature, et la connaissance qu'il avait acquise des commencements de l'histoire du Canada, le portèrent à étudier les annales de New-York. Comme résultat, il publia, en 1847, sa précieuse *Histoire des Hollandais, ou New-York sous les Hollandais*, dont deux rééditions suivirent en 1848 et 1856.

Il fut, depuis 1848 jusqu'à 1870, employé comme conservateur des annales au bureau du secrétaire d'Etat, à Albany. Pendant ce temps, il publia, au compte de l'Etat, les annales volumineuses connues sous la dénomination de *Documents historiques de l'Etat de New-York*, en quatre volumes 4to, 1847-52, et des *Documents relatifs à l'histoire coloniale de New-York*, formant une série de 11 vols. 1855-61, les derniers composés de manuscrits empruntés aux archives de la Hollande, l'Angleterre et la France, par le feu John Romeyn Brodhead.

Il contribua pendant plus de 40 ans aux richesses de la société historique de New-York, et éditait nombre de monographies sur l'histoire de New-York, traduisant tantôt du hollandais tantôt du français.

Il avait fixé sa demeure à New-York depuis dix ans.

## LA CONVENTION NATIONALE

On lit dans le *Travailleur* :

Nous voyons avec le plus grand plaisir que nos différentes associations nationales se proposent d'élire des délégués à la Convention de Québec. Comme il s'agit de l'intérêt général de la nationalité canadienne, nous ne saurions rester indifférents.

Les Canadiens des Etats-Unis, qui forment le tiers des membres de cette nationalité, doivent se porter partout où les intérêts de notre race sont discutés.

Le programme de la Convention est bien élaboré, il répond à toutes les exi-

gences, et si les Canadiens veulent s'entendre une bonne fois, sans esprit de parti, pour discuter sur la position de notre élément national, dans la confédération et aux Etats Unis, une grande somme de bien résultera de leurs travaux.

Les Canadiens émigrés ne doivent pas s'attendre à ce que ce programme soit consacré à leurs seuls intérêts ; d'ailleurs les intérêts de la grande majorité de la famille canadienne, les intérêts des Canadiens de la province mère, sont les nôtres. Quand nos frères du pays auront acquis la prépondérance d'influence due à leur nombre dans la confédération, quand ils auront fait de leur province une patrie capable de nourrir tous ses fils exilés, les Canadiens émigrés seront heureux de reprendre la route qui y conduit. Parler des intérêts de la province de Québec, c'est parler de nos intérêts à nous émigrés.

La Convention de Québec a un beau programme, s'il est rempli avec honneur, patriotisme, désintéressement, il sera la plus belle récompense des organisateurs de la grande fête.

## L'ALLEMAGNE

On lit dans un journal français :

Des murmures significatifs continuent à nous arriver d'Allemagne. Quel changement depuis 1870 ! A ce moment-là, la France semblait se débattre dans les convulsions de l'agonie, et l'Allemagne triomphante, faisant son unité à coups de victoires, dirigée par un homme d'Etat dont les succès étaient incomparables, paraissait entrer dans une magnifique période de force et de progrès.

Dorénavant, la grande nation, ce serait la nation germanique ; le centre de l'Europe serait transporté dans les sables de la Prusse ; l'armée y rapportait avec les drapeaux conquis, le gouvernement intellectuel, économique du monde... Neuf ans ont passé ; la France s'est relevée ; qu'est devenu l'Allemagne ?

Il faut bien le constater, l'œuvre de M. de Bismarck a avorté. Qu'il ait fait un empire militaire, très puissant ; qu'il pèse, du poids de ses canons, sur la liberté de l'Europe entière ; que, par l'habileté et la force, il puisse parler en maître et avoir une voix prépondérante dans la diplomatie, tout le monde le reconnaît ; mais qu'a-t-il fondé qui puisse lui survivre ? — On voit une puissance despotique, laborieusement maintenue ; on ne voit pas une création politique, ayant sa vie propre et puisant la garantie de sa durée dans sa nature même.

Des résistances et des mécontentements domptés, soumis par un poignet d'acier. Voilà le spectacle que présente l'Allemagne.

M. Pabbé P. Girodon, l'un des prêtres les plus érudits de ce temps, et le directeur de l'école Fénelon, a fait récemment une remarquable conférence sur, ou plutôt contre le livre de M. Alexandre Dumas, la *Question du divorce*. Cette conférence vient d'être publiée en brochure. Parmi les erreurs relevées par le savant auteur, nous citerons un passage fort curieux sur Charlemagne.

M. Dumas, à propos des cinq mariages (et non des neuf) du grand empereur, et de quelques autres relations irrégulières, avait dit que "Charlemagne n'en fut pas moins canonisé."

M. Pabbé Girodon rectifie, une fois pour toutes, cette légende de prétendue canonisation.

Charlemagne ne fut pas canonisé. Je sais qu'on a attribué cette canonisation à l'anti-pape Pascal III. Mais depuis quand un anti-pape fait-il autorité dans l'Eglise ? Je sais qu'on fait sa fête à Cologne, mais que prouve une église particulière ? Je sais enfin qu'on l'a mis dans le calendrier ; mais l'Eglise n'a qu'un calendrier : le martyrologe romain. Vous y pouvez chercher saint Charlemagne, vous ne l'y trouverez pas. Non, tout en conservant avec respect la mémoire de ce grand empereur qui, par plusieurs côtés, s'est élevé jusqu'à la sainteté, l'Eglise n'a pu oublier ni justifier ses faiblesses. Elle a mis sa statue à l'entrée de St-Pierre de Rome, elle ne l'a pas placée sur les autels.

Charlemagne est donc un saint tout laïque. C'est probablement ce qui l'aura fait trouver grâce devant M. Jules Ferry, et ce qui aura décidé ce ministre à maintenir l'usage traditionnel du banquet des ycéens le 28 janvier.

## UN VOLCAN DANS L'EAU

Nous empruntons à la *Nature* les détails suivants sur le volcan surgi du lac d'Ilopango, dans la république de San-Salvador :

Les tremblements de terre ont été ressentis dans la république de San-Salvador, dans la première moitié de janvier 1880 ; il n'y a eu que trois fortes secousses, moins violentes toutefois que celles de 1876 ; pas une seule maison n'a été endommagée. Ces tremblements de terre avaient leur centre dans les environs du lac d'Ilopango, au milieu duquel ont surgi trois bouches volcaniques accolées les unes aux autres. Ce nouveau cratère qui, vu de très loin, paraît un îlot minuscule, dépasse cependant la surface des eaux d'une vingtaine de mètres environ. On a essayé de s'en approcher en bateau, mais les eaux sont toutes bouillantes au contact de la roche brûlante, et dégagent des torrents de vapeurs. Une abondante colonne de fumée jaillit au sein de l'atmosphère, en prenant l'aspect d'un immense panache de nuages qui s'aperçoit à une grande distance, et produit un spectacle d'un aspect imposant et grandiose.

Le phénomène a été précédé par une crue exceptionnelle du lac d'Ilopango, grossi par les pluies abondantes de l'hiver. D'après une ancienne tradition, les Espagnols prétendent que lorsque le niveau du lac est élevé, on doit craindre des tremblements de terre. Aussi, avait-on anciennement l'habitude de creuser des déversoirs pour faciliter l'écoulement des eaux. Cette pratique a été suivie sans interruption pendant un siècle, et les phénomènes volcaniques ne se sont pas manifestés pendant cet espace de temps. Les phénomènes actuels semblent encore donner raison à la tradition.

S'il est difficile d'expliquer ce fait, il n'en est pas moins intéressant de rappeler qu'un grand nombre de volcans sont sous-marins, que les autres se trouvent pour la plupart dans des îles ou des régions maritimes, et que l'eau pourrait être un des éléments des feux volcaniques.

Le lac d'Ilopango, également connu sous le nom du lac de Cojutepeque, est, d'après M. J. Laferrère, un cratère d'effondrement ; il est sur la ligne du volcan, et c'est un fait général, au Centre-Amérique, que les lacs alternent avec les cônes volcaniques.

L'eau de ce lac est saumâtre, très amère et presque visqueuse. Elle dégage parfois, çà et là, des bulles de gaz de sulfhydrique. Ce lac n'a pas moins de 24 kilomètres de longueur sur 16 kilomètres de largeur, la profondeur en est inconnue. Il est situé environ à 12 kilomètres de San-Salvador.

L'eau du lac d'Ilopango est encore à une température de 38° sur les bords ; elle est en pleine ébullition autour du volcan. Tous les poissons sont cuits et surnagent à la surface avec un grand nombre d'animaux aquatiques. La montagne continue à s'élever, et le niveau du lac baisse progressivement.

Est-il bien nécessaire de tout approfondir, et est-ce bien l'œuvre du poète de défendra l'esprit d'aller au-delà des limites reconnues par la science ? Est-ce enfin bon, utile au bonheur de l'humanité, de dire au gourmet qui mange une pêche, à la jeune fille qui respire une fleur, aux amoureux qui parlent d'amour éternel, aux déshérités de cette vie qui croient à une autre existence : — ce fruit, cette fleur ne sont qu'un composé d'hydrogène, d'oxygène, de carbone, etc., ne croyez pas aux serments, vous vous mentez tous deux ! Et, quant à toi, pauvre âme torturée, dis-toi bien que tes douleurs sont stériles, que l'espérance n'est qu'un mot, et qu'il n'y a rien de vrai que la mort.

Nous estimons que la connaissance des choses est fort utile, mais nous déclarons aussi qu'il est des instants où l'ignorance n'est pas sans douceur ; tout le monde n'est pas né trappiste, et, quand on jouit de la vie, il est très désagréable, à notre sens, de s'entendre dire : "Frère, il faut mourir !" En tous cas, si nous admettons qu'on détruise nos préjugés et qu'on sache nos erreurs, c'est à la condition qu'on nous les remplacera par des vérités absolues, sans quoi nous faisons un marché de dupes, et nous avons encore moins avec le néant qu'avec le mirage qui nous trompait, il est vrai, mais qui nous soutenait durant le chemin.

PHILIPPE GILLE.

Une boutade de Cherubini, qui nous revient en mémoire à propos de l'enterrement de Jacques Herz.

Le compositeur Berton, professeur au Conservatoire, arrivait toujours en retard à sa classe. Lors de son enterrement, Cherubini va attendre le convoi à l'église, et le convoi n'arrivant pas :

— Ce diable de Berton, dit-il à Auber, toujours en retard !

## Deux premières communions en exil

Personne n'a mieux su que l'Église catholique harmoniser ses fêtes avec la poésie des saisons, avec le sourire du ciel, avec les dispositions intimes du cœur. Et, parmi toutes ces belles cérémonies du culte, en est-il de plus touchante et de mieux placée que celle de la première communion, qui associe le printemps de la vie à celui de la nature, et qui s'épanouit avec les premières fleurs, aux tièdes rayons du premier soleil ?

En voyant passer dans nos rues, par les tièdes journées où nous sommes, tous ces enfants radieux et purs, égaux devant le Dieu qui les illumine, et pour qui les mères aiment à rêver de si heureuses destinées, je songeais à deux de ces fêtes religieuses qui, sous le même ciel étranger, ont aussi donné naguère un moment de joie à la première famille française, et fait naître des espérances dont nous attendons toujours la réalisation.

Les desseins de Dieu ont leur mystère ; mais, au milieu de la nuit qui nous environne, il me semble apercevoir comme une lueur d'étoile dans le souvenir des deux premières communions d'Holy-Rood et de Claremont, accomplies en des circonstances étrangement identiques, et rappelant à notre pays les douloureuses leçons qui contiennent le secret de son avenir.

\* \*

C'est en Angleterre que le comte de Chambord et le comte de Paris ont l'un et l'autre, à vingt ans d'intervalle, accompli le premier acte de la vie chrétienne—tous deux également innocents de nos querelles et de nos fautes, tous deux bannis, tous deux privés de leur père par une mort tragique, tous deux agenouillés près d'un aïeul dont les cheveux blancs étaient la dernière couronne.

Et la même similitude se retrouve encore aujourd'hui. S'ils ne sont plus, l'un et l'autre, hors de la patrie par des lois d'exils, ils demeurent, hélas ! hors de leur situation nationale et historique, hors des Tuileries incendiées où a reposé leur berceau, hors du Palais-Royal livré aux Castagnary des nouvelles couches—comme nous restons nous-mêmes, sans eux, hors de nos traditions, de notre génie, de toutes les conditions de sécurité et de prospérité durables ! Leurs destinées et la nôtre sont liées ; tous, nous souffrons de la séparation : quand finira le triste malentendu et quand viendront les rapprochements espérés jadis au pied des autels d'Holy-Rood et de Claremont ?

\* \*

C'est comme on sait, dans l'antique château des Stuarts, en Écosse, que les membres de la branche aînée des Bourbons reçurent l'hospitalité après 1830, et c'est là que le comte de Chambord passa ses deux premières années d'exil. L'éducation qu'il recevait était sévère, comme la froide et sombre demeure qui l'abritait.

Levé à six heures en toute saison, le jeune prince, sa prière faite, commençait sa journée par une leçon d'escrime. De sept heures à neuf heures, il étudiait le latin, la géographie et les langues vivantes. Quinze minutes seulement étaient accordées pour le déjeuner. Alors une heure de récréation, dont la moitié consacrée à la famille, il dessinait jusqu'à onze heures. C'était alors le tour de la leçon d'histoire, partagée avec mademoiselle. De midi à deux heures, dîner, suivi de la promenade. Les trois heures suivantes étaient consacrées aux exercices du corps, l'équitation, la gymnastique et le tir au pistolet. Enfin, dans les deux heures qui précédaient le repas du soir, encore l'étude des langues vivantes et encore l'histoire.

Le jeune prince avait une aptitude particulière pour les langues, et l'on admirait déjà la facilité avec laquelle il parlait également l'anglais, l'allemand et l'italien, en même temps que le français.

La princesse Louise—la future duchesse de Parme—né le 20 septembre 1819, avait juste un an de plus qu'Henri, mais la ca-

tastrophe de 1830 avait ajourné sa première communion, et elle se montrait heureuse d'accomplir ce grand acte en compagnie de son frère, auquel l'unissait la plus tendre affection.

Dans le courant de 1831, Charles X avait appelé de Paris l'abbé Busson pour les préparer ensemble.—La cérémonie eut lieu le 2 février 1832.—Le matin de ce jour, quand les deux orphelins allèrent demander à la Dauphine, qui remplaçait auprès d'eux leur mère absente, sa bénédiction, l'auguste fille de Louis XVI, dont l'âme admirable avait atteint depuis longtemps les subtilités du pardon chrétien, leur dit avec douceur :

—Mes enfants, Dieu n'a rien à vous refuser aujourd'hui ; priez-le pour la France.

C'est le cardinal de Latil qui présidait à la cérémonie. Au moment de poser l'hostie sur les lèvres de l'enfant royal, il lui dit avec une gravité solennelle :

—Fils de saint Louis, puisse la main de Dieu vous conduire !..

Toute la famille agenouillée était en larmes, et le vieux souverain, que tant d'épreuves avait détaché de la vie, ne pouvait s'empêcher de couvrir son petit-fils d'un regard tout rempli d'espérance. À côté de lui se tenait le duc d'Angoulême, puis, prosternée dans le recueillement, Marie-Thérèse, la sainte, la martyre qui, sans doute, bénissait Dieu de la consolation répandue sur son calvaire.

Quant à la duchesse de Berry, cédant à sa nature chevaleresque, elle avait quitté l'Écosse quelques semaines avant pour la tentative héroïque qui devait si tristement finir.

Après la cérémonie, quand la famille fut rentrée dans les salles mélancoliques d'Holy-Rood, le vieux roi, s'approchant avec une sorte de respect de son petit-fils, dit à l'enfant que Dieu venait de visiter :

—Tes destinées peuvent être bien grandes, tes devoirs bien difficiles, si jamais tu sens les poids des tribulations et des peines inséparables de ta condition, la pensée du 2 février, mon cher enfant, te donnera des forces.

Par une délicatesse bien touchante, Charles X n'avait pas voulu jusque-là que le jeune prince apprit de quelle façon tragique avait péri son père. Il avait attendu cette journée de la première communion, tout imprégnée de douceur, de miséricorde et d'espérance, pour faire à l'orphelin cette révélation terrible. Il se chargea lui-même du récit douloureux, et en retraça toutes les circonstances à son petit-fils avec les ménagements les plus tendres. L'enfant fondit en larmes, puis, tombant à genoux, pria quelques instants en silence. Quand il se releva, son beau visage avait repris sa sérénité : il était éclairé, comme l'avait été celui de son père mourant, de la lumière du pardon !

Les augustes exilés quittèrent Holy-Rood à l'automne de 1832, pour aller à Prague, où l'empereur d'Autriche avait mis à leur disposition l'ancien palais des rois de Bohême. C'est là, sous un ciel plus doux, que le comte de Chambord acheva son éducation, et, quand les maîtres éminents qui l'avaient conduite la jugèrent terminée, Mgr Frayssinous lui dit en le quittant :

—Il importe peu que vous soyez roi ; Dieu seul en décidera ; mais, ce qui importe, c'est que, si vous n'êtes pas sur le trône, chacun voie et sente que vous êtes digne d'y monter !

\* \*

C'est au château de Claremont, à seize mille de Londres, que la famille d'Orléans se retira après l'écroulement de 1848, et que se continua l'éducation du jeune comte de Paris.

La duchesse d'Orléans avait l'âme profondément religieuse ; aussi s'était-elle appliquée de bonne heure à pénétrer de foi et d'aspirations élevées l'âme tendre de son fils. Pleine d'admiration pour les beautés voilées de la nature, elle aimait à montrer à l'enfant l'artiste invisible à travers les splendeurs de son œuvre :

—Je trouve, écrivait-elle à ce sujet à une amie, que nous ne pouvons assez nous identifier avec la nature par l'observation,

car elle est une de ces manifestations admirables par lesquelles Dieu parle à notre cœur. Je crois qu'il est bon de favoriser ce goût dans les enfants, car, en admirant la nature, ils apprennent à aimer son créateur. Aussi, vous pensez bien que je ne laisse pas échapper un beau couchant, un clair de lune, sans le faire remarquer à mon enfant, sans lui parler de Celui qui a fait ces merveilles...

L'abbé Guelle, qui avait commencé l'instruction religieuse du prince aux Tuileries, et qui, depuis deux ans, lui avait continué ses soins dans plusieurs voyages à Eisenach, arriva au mois de juillet pour achever sa mission spirituelle. La duchesse d'Orléans, comprenant combien il importait sur le grand acte qui initie l'enfant à la vie catholique, s'accomplit pour son fils d'une façon publique et solennelle, décida que la cérémonie aurait lieu à Londres, dans la chapelle française de King street, avec toute la pompe religieuse que comportaient le lieu et les circonstances. Beaucoup de Français accoururent pour y assister.

C'est Mgr Wiseman, depuis cardinal, qui célébra la messe, et, avant comme après la communion, il adressa au jeune prince des paroles dont le vieux roi fut tout remué.—Qui sait si l'impression profonde dont le pénétra cette cérémonie ne détermina pas dans son âme le mouvement intime qui lui fit appeler, cinq semaines plus tard, l'abbé Guelle à son lit de mort, et si la fin sereine et chrétienne du grand-père n'est pas due au touchant spectacle de l'acte de foi du petit-fils.

\* \*

C'est le 25 juillet 1850 qu'eut lieu la solennité. La duchesse d'Orléans avait assisté à toutes les leçons de catéchisme auprès du comte de Paris ; elle avait suivi à ses côtés la retraite préparatoire, et ce que fut cette cérémonie touchante, nul ne saurait le dire avec un accent plus pénétrant et plus profond que la mère elle-même, unie à son enfant dans un sentiment d'infinie et religieuse tendresse. Voici le récit simple et émouvant qu'elle en a tracé :

—A huit heures, nous allâmes, avec le roi et la reine, suivis de toute la famille et des amis fidèles et nombreux qui y étaient venus, à la petite chapelle française de Londres. Paris fut placé au pied de l'autel, entre le roi et moi, devant un prie-Dieu surmonté d'un cierge allumé. Il portait au bras gauche une écharpe blanche, emblème de la pureté. Avant le moment de la communion, l'évêque lui adressa quelques paroles fort belles, puis l'abbé Guelle conduisit ce cher enfant vers l'autel. Il se mit à genoux et reçut le corps de son Dieu avec un respect et un recueillement qui étaient édifiants. En revenant à son prie-Dieu, il passa près du roi, qui leva la main pour la bénir. Puis ce cher enfant se tourna instinctivement vers moi et me regarda d'un regard que je n'oublierai jamais et que rien ne saurait rendre. L'évêque lui adressa encore un fois la parole ; puis la messe finit, et nous quitâmes la chapelle le cœur profondément ému. Le maintien de Paris fut surprenant pour son âge, la candeur et la dignité régnaient dans tout son être, aussi tout le monde en fut pénétré, non-seulement le roi, qui lui dit que c'était l'une des plus belles journées de sa vie, non-seulement la reine et mes frères qui étaient profondément émus, mais les étrangers, des indifférents, des curieux ; tous étaient frappés de cet enfant si pur, si grave et si simple. Tout le monde pleurait de sympathie et d'attendrissement...

—A deux heures, nous nous retrouvâmes à la chapelle. L'évêque revint. On chanta les vêpres ; l'abbé Guelle fit un discours touchant, puis Paris, au pied de l'autel, lut à haute voix, de l'accueil le plus ferme, le renouvellement des vœux du baptême. Enfin, nous rentrâmes, le cœur rempli d'actions de grâces envers ce Dieu qui aime et bénit les enfants.

\* \*

Louis-Philippe survécut à peine un mois à cette dernière consolation de son

exil. C'est le 20 juillet, que le petit-fils s'était approché de Dieu ; c'est le 26 août que l'aïeul montait au tribunal suprême.

Quel tableau que celui de l'agonie tranquille de ce vieux roi, entouré de ses fils, de sa fille, de ses belles-filles et de ses douze petits-enfants, qu'il embrassa et bénit tous l'un après l'autre.—Après s'être réconcilié avec le ciel, il leur recommanda de se réconcilier aussi sur la terre avec la branche aînée de leur Maison, comprenant, à la clarté de la mort, toute l'importance nationale, pour l'avenir, du rétablissement de ce principe tutélaire de l'hérédité monarchique qui, durant tant de siècles, avait été la cause mystérieuse et invincible de notre grandeur.

Le comte de Paris se tenait à genoux près du lit du vénérable moribond, et, quand la reine Marie-Amélie eut fermé les yeux de son compagnon de quarante années, elle dit à ses fils, en leur montrant les restes inanimés de leur père :

—Sa dernière pensée, le dernier vœu qu'il m'a exprimé, est que vous restiez toujours unis. Promettez-moi que vous le serez ?

Ils le promirent tous, et l'on sait comment ils ont tenu cet engagement sacré.

Aujourd'hui, des quatre enfants qui, dans ce siècle, sont nés au palais des Tuileries, deux sont morts misérablement à qui la fortune semblait promettre d'éblouissantes destinées. Sortis pour ainsi dire l'un et l'autre d'une aventure, ils ont disparu comme les météores qui passent.—Les deux autres, en qui se personnifient huit cents ans de traditions glorieuses, sont vivants, et se donnent patriotiquement la main, comme pour nous montrer, par leur noble union, où la France désabusée pourra trouver un jour les vraies conditions du repos et de l'avenir.

PH. DE GRANDLIEU.

## SCHANNE

Peu connu sous le nom de l'étourdissant Schanard de la *Vie de Bohême*, car Murger n'a fait qu'altérer le nom ; il n'a pas inventé le personnage, son ami des grands jours à l'auberge du Hasard.

La barbe est toujours rousse et la tête n'a guère changé. Mais quelle révolution de toilette ! Les vestes de nankin du plein décembre sont remplacées aujourd'hui par de vraies redingotes de notaire et les chapeaux mous par des gibus solennels.

Schanard habite bourgeoisement au Marais, où il occupe, rue des Archives, non pas un logement étroit, non pas un appartement, mais deux appartements ! Et sur la porte, la conversion de Schanard est incrustée dans une plaque de cuivre éclatant où on lit :

## SCHANNE

FABRICANT DE JOUETS.

Le héros de Murger confectionne chiens, chats, moutons, chèvres, chevaux, bergers, et bergères, animaux et gens de laine et de poil, et il gagne à ce commerce—héritage maternel—12,000 francs par an. C'est lui qui approvisionne Paris et les magasins du Louvre, principalement au moment des étrennes.

Mais ce fantaisiste en toutes choses a conservé la passion de la musique. Quand il n'est pas à ses moutons, il est à son piano, à ses chœurs, à ses partitions d'opérettes. N'en a-t-il pas une : *Les filles du Roy*, avec MM. Oswald et Dumay.

Schanne est juré de tous les concours orphéoniques de France.

Il peut l'être ailleurs—et un jour ou l'autre nous verrons—O Murger, qui l'eût dit ? Rodolphe, qui l'eût cru ?—Schanard, président du jury !

Amitiés de boulevard :

Un monsieur à belle moustache noire et cirée, porteur de trop beaux brillants aux doigts, quitte deux messieurs en disant qu'il va au cercle.

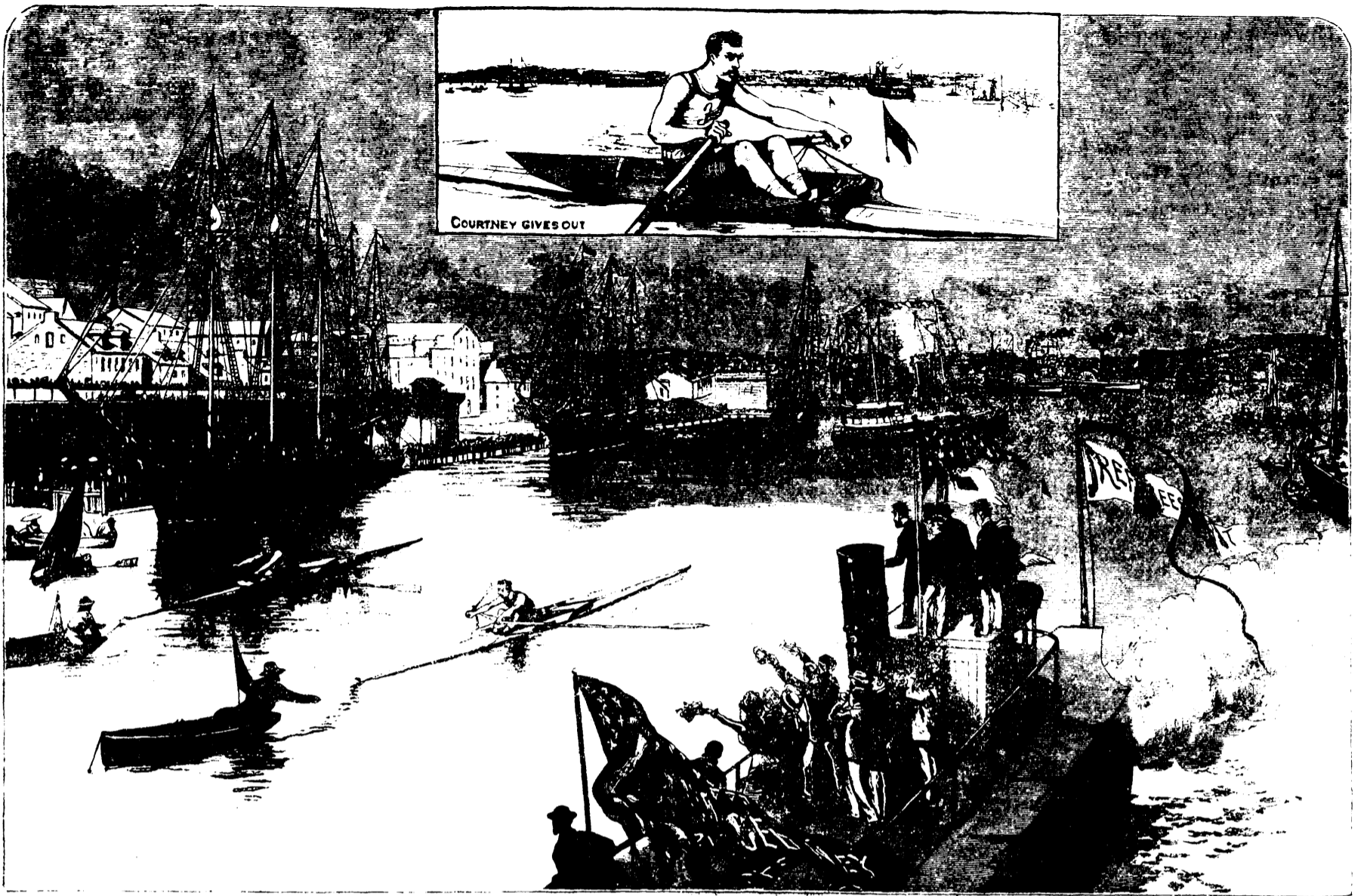
—Vous êtes joueur ? lui demande-t-on.

Il lève les yeux au ciel, et d'une voix profonde :

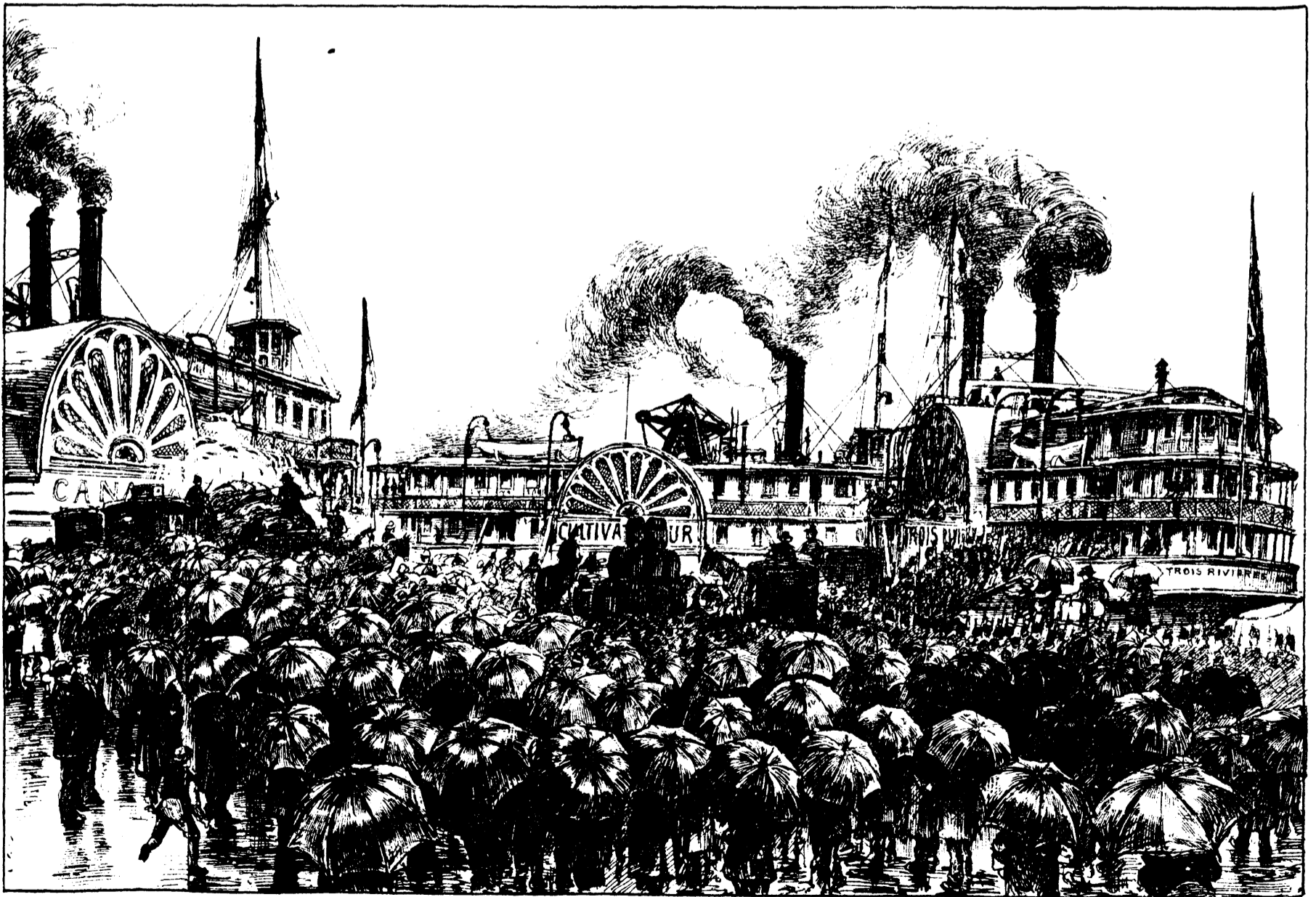
—Malheureusement pour moi !

Une voix encore plus pénétrée lui répond :

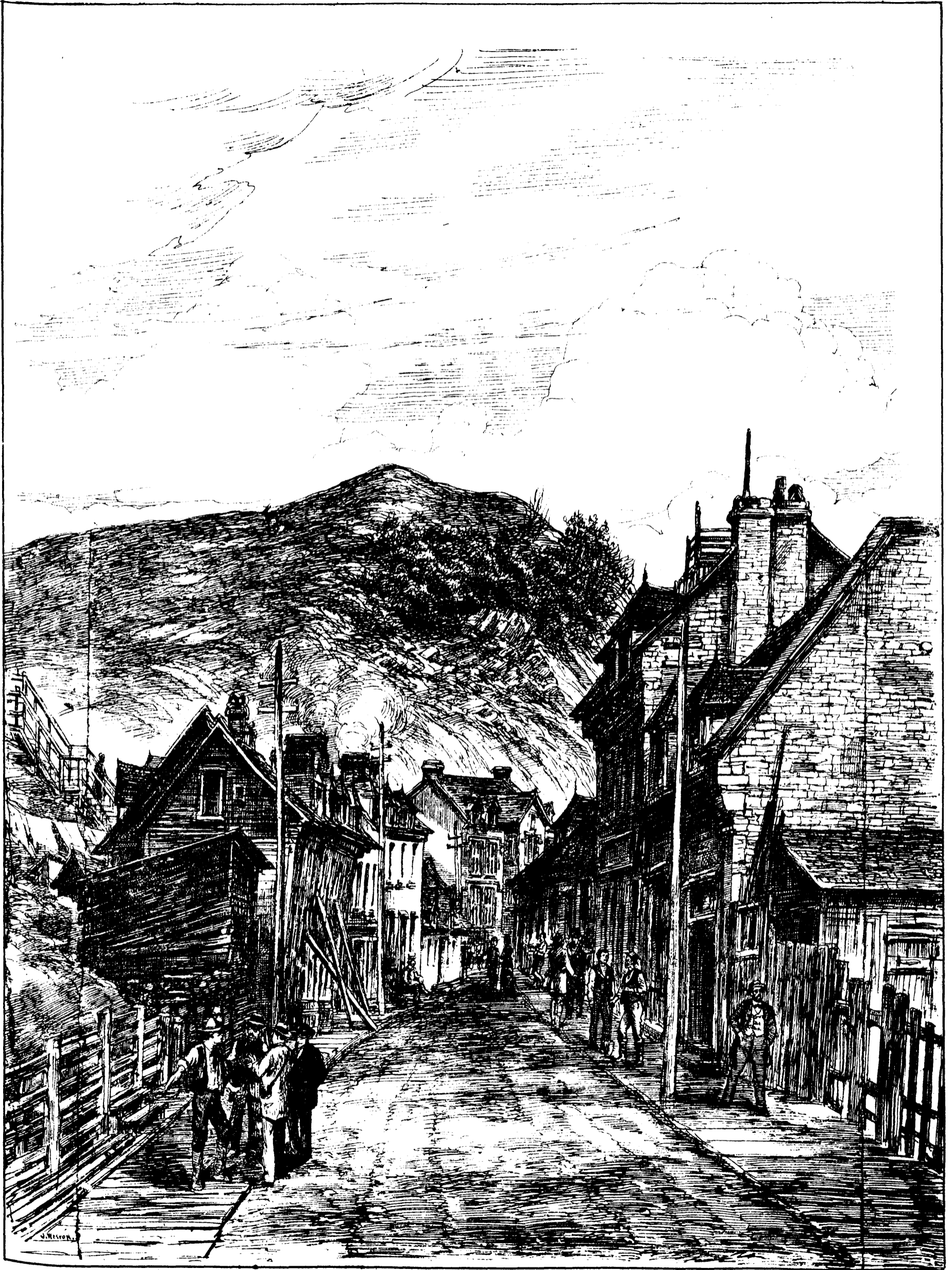
—Et pour les autres donc !



LA COURSE ENTRE HANLAN ET COURTNEY



DÉPART DES VOLONTAIRES POUR QUÉBEC



QUEBEC—RUE CHAMPLAIN PRÈS DU CAP BLANC



## FOLLE ?...

XVI

La succession de l'oncle Léon Piéland fut une diversion forcée au morne chagrin de M. Montrel. Il s'imposa la tâche de visiter une à une toutes les propriétés dont il devenait possesseur, non pas qu'il attachât un grand prix à cette fortune soudaine : elle avait perdu son charme le plus enivrant puisqu'il ne la pouvait plus dévorer aux pieds de Léonide ; mais il espérait par ces voyages, ces fatigues, l'intérêt de la nouveauté, endormir ses souvenirs, amoindrir ses regrets.

Ils étaient profonds et cruels. Du sentiment que lui avait inspiré la jeune veuve, dataient les meilleures joies de sa vie. Ce sentiment avait résisté à la certitude de la voir frivole et coquette, au doute de la croire ambitieuse et vénale ; mais il s'était brisé en découvrant que Léonide n'était pas bonne.

Une femme qui n'a pas cette adorable qualité, la bonté, est un contresens inexplicable, et si rare, que l'indiscutable évidence avait seule pu détruire sa chère illusion.

Et maintenant, il la pleurait.

Cette année entière fut consacrée à la prise de possession minutieuse de son héritage, dont il s'exagérait volontairement l'obligation.

Maisons, fermes et bois, eurent au bout de ce temps perdu tout privilège dérivatif. Il partit pour l'Italie, ne se sentant ni le désir de traîner à Paris une vie sans but, ni le courage d'affronter une rencontre possible avec l'idole brisée dont plus rien ne restait debout.

La troisième année le trouva à Saint-Petersbourg, aidant de ses encouragements et de sa bourse toujours ouverte, de jeunes artistes français dont ces latitudes glaciales tentaient le talent. Les artistes réussirent, reprirent leur vol et l'oublièrent. Il ne leur en voulut pas.

Le quatrième hiver le vit à Constantinople, étudiant les mœurs orientales, les mœurs bizarres et la civilisation sommaire d'un peuple énigmatique.

Il songeait à se remettre au travail. Le travail perdait son charme depuis que le chagrin l'avait touché. Autrefois, plus ferme, moins atteint, le travail l'eût consolé.

Néanmoins, la vie nomade le lassa plus vite encore que son activité sans résultat. La France lui manquait. En 1860, il y rentra, évita Paris et se dirigea vers la Bourgogne.

Personne ne l'y appelait ; nul ne l'y désirait sans doute. Il voulait revoir la pauvre innocente enfant, cause involontaire de sa suprême désillusion !... et se donner la satisfaction de constater le bien qu'il lui avait fait, à elle, en brisant sa croyance et son bonheur à lui.

Il atteignit Beauplan vers la tombée du jour, dans une disposition d'esprit mélancolique devenue habituelle. On le fit entrer dans un grand salon riant, dont toutes les fenêtres, largement ouvertes, laissaient pénétrer les suavités du printemps.

Harmonieusement y venaient mourir les sons éloignés d'un piano. Une voix inhabile, mais fraîche et jeune, s'y mêlait par intervalle.

Eugène prenait à l'écouter un plaisir vague, tout en feuilletant les albums, les journaux et les magazines dont la table du centre était surchargée.

Cette voix tendre et voilée le reporta soudainement à l'époque heureuse de sa vie.

— Hélas ! soupira-t-il, avec une involontaire amertume, que suis-je venu chercher ici ?

M. de Beauplan, qu'un domestique venait de prévenir, entra, le front épanoui, la main tendue. Rien ne pouvait être plus aimable, plus cordial, ni meilleur au cœur d'Eugène que cet affectueux accueil.

On le connaissait si peu !... on l'avait vu à peine, on paraissait l'aimer !

Madame de Beauplan, qui survint, témoigna non moins de satisfaction, non moins de simplicité que son mari, quand le jeune homme lui fut présenté.

Il aurait pu se croire transporté chez ses parents, lui, privé de joies de la famille !... l'impression en fut si vive qu'il le dit avec abandon.

— C'est que nous avons appris à vous estimer, à vous apprécier, dit la bonne dame.

— Nous savons le dévouement que vous déployez pour vos amis, ajouta le vieux gentilhomme.

— Je vous regarde volontiers comme de la famille !... reprit madame de Beauplan.

— ... Depuis le bonheur que vous y avez fait entrer, acheva son mari.

M. Montrel, les contemplant tour à tour, une question brûlante aux lèvres, des interrogations pleines les yeux.

— Ce bonheur !... c'est Marie ! exclama l'excellent homme.

Eugène murmura je ne sais quelle phrase dénuée de sens, tant l'attente lui devenait pénible.

— Vous allez la voir !... la voilà ! s'écria la vieille dame avec un empressement joyeux du meilleur augure.

Depuis quelques minutes, le piano se taisait ; la douce voix n'arrivait plus au salon.

La porte s'ouvrit lentement, laissant apparaître une grande jeune fille brune, dans laquelle Eugène reconnut Marie bien plus avec son cœur qu'à l'aide de ses souvenirs.

Marie changée, embellie, guérie !... on le

devinait au premier regard. Au second, on l'admirait déjà. La taille souple et forte, la poitrine élargie, les épaules tombantes, le teint rose disaient la santé. Les yeux brillants, le front calme, la sérénité du visage disaient l'intelligence.

— Marie ! s'écria M. Montrel en réprimant mal le premier élan qui l'entraînait vers sa petite protégée, les bras étendus, comme un frère.

Elle le regarda, ouvrit tout éfarés ses yeux immenses, dont le velours s'harnacha de douces grosses larmes, et devint pâle !... pâle, comme en ses mauvais jours d'autrefois.

— Mon Dieu !... Qu'as-tu donc !... Marie !... Ma petite Marie ! exclama la vieille dame effrayée.

Mademoiselle de Brix se raffermit sur ses pieds chancelants, et sourit. Jamais plus adorable sourire de bonheur sur plus angélique visage !

— Ce n'est rien ! balbutia-t-elle, la surprise ! et... la joie !

— O chère !... chère enfant ! Est-il possible que ce soit vous ! reprit M. Montrel, avec une émotion profonde.

— Ah ! oui, c'est moi !... c'est moi, transfigurée !... sauvée !... répéta-t-elle avec une explosion d'allégresse et de gratitude où se répandit tout son cœur. C'est moi !... telle que m'ont faite la délivrance que je vous dois, à vous, monsieur, et l'amour qu'ils m'ont tous deux si généreusement donné !

Ce disant, elle tendit au jeune homme sa main fine, et s'appuya tendrement à l'épaule de madame de Beauplan, pendant que son regard expressif allait caresser les cheveux blancs de son tuteur.

C'était un délicieux tableau d'une grâce idéale et d'une pénétrante sensation. C'était aussi le vivant *Te Deum* de la reconnaissance.

— Que Dieu soit béni dans son œuvre ! prononça gravement Eugène.

L'histoire de Marie n'était ni longue ni difficile à conter. Elle remplit cette première soirée de causerie. Madame de Beauplan se plaisait à dire combien sa petite malade avait été docile à conduire, douce à instruire, prompte à se faire aimer. Tout frappait son intelligence, tout impressionnait son ardente nature, tout charmait son cœur.

Les bizarreries, la mobilité fébrile, qu'on avait remarquées en elle, n'étant plus excitées par la terreur ou réprimées par la contrainte, s'étaient changées en laborieuse activité.

La lecture la passionnait ; le travail manuel lui était un plaisir. Son éducation progressait à miracle. Ayant tout à apprendre, elle ne s'était épouvantée de rien. Comme jadis, enfant, elle marchait au danger sans calculer, maintenant elle allait à l'étude sans défaillance.

Il fallait modérer cette dévorante soif d'instruction, et régler les impatiences de cette nature exubérante. La tâche était rendue douce par la soumission de la jeune fille.

Sa sauvagerie, qui n'avait été peut-être que l'exagération d'une fierté blessée, devenait une dignité charmante dans ce milieu paisible et riant.

Sa jeunesse décolorée reflorissait, comme une plante vivace dans un terrain propice, à l'ombre de cette tranquille et généreuse vieillesse.

Quelques années à peine avaient passé sur la séquestration de Brix et la raison, la santé, s'épanouissaient radieusement chez l'enfant inguérissable, condamnée par Léonide et torturée par madame Heurtebot.

Miséricorde divine !... Que l'enfant guérie bénissait ardemment votre main ! Quel cantique montait de son âme au souvenir de tant de bienfaits quand elle respirait, libre, heureuse, aimée, en toute paix, en toute espérance, dans la chère maison de son repos !

Le séjour d'Eugène Montrel ne fut qu'une suite d'entretiens charmants, intimes, où le grand cœur, simple et généreux de ses hôtes, le caractère attrayant de Marie se dévoilaient à toute heure.

Jours calmes et consolants qui le rafraîchirent et l'apaisèrent ! Il ne s'éloigna qu'à regret de cette hospitalière demeure, pour rentrer dans ce qu'il appelait sa Thébaidé parisienne ; mais il emportait comme un trésor une invitation pressante d'y revenir souvent et longtemps.

A cette invitation, cordialement sincère, mademoiselle de Brix avait ajouté l'éloquence affectueuse de son regard qui priait, mieux que la parole, son cher protecteur.

Comment s'étonner qu'il revint !... Malgré la distance, trouvant à chaque voyage un plaisir plus vrai dans la société des deux époux, un charme plus pénétrant dans la présence de l'aimable jeune fille !

Elle n'avait conservé qu'une trace visible de la longue maladie nerveuse du passé. C'était un furtif tremblement quand le nom de Léonide revenait dans les hasards de la conversation. Quant à celui de madame Heurtebot, il n'était plus jamais prononcé.

Revoir madame de Brix eût été une épreuve dangereuse pour sa délicate organisation. M. de Beauplan la lui épargna, en faisant seul les démarches nécessaires au règlement des intérêts de sa pupille. Il les prenait à cœur, l'excellent homme, avec une ardeur d'autant plus vive que le remords se mêlait à tous ses souvenirs.

Que n'avait-il surveillé par lui-même — ce qui était, après tout, son droit de tuteur — l'éducation, la santé, le bonheur de la jeune fille !... Il fallait que celle-ci le rassurât par les meilleures caresses, lui assurant que cette dure épreuve lui faisait savourer au centuple les

joies du présent, pour que le vieux gentilhomme osât se pardonner à lui-même sa confiance fourvoyée.

La majorité de mademoiselle de Brix survint à cette époque. Le mauvais rêve, dissipé depuis longtemps, ne laissait même plus un nuage flotter sur son large front, rayonnant de pensées riantes et de chrétiennes grâces.

Autrefois, dans la souffrance, elle avait appris d'Ursule les consolations de la prière. De son cœur naïf montait chaque jour un cri d'appel et un soupir de résignation. Aujourd'hui, l'instinct allégresse qui débordait en elle se traduisait par la prière encore, aussi naturelle aux âmes d'élite que le souffle à la poitrine humaine.

Lorsque vint la signature des comptes de tutelle, le commandant de Rollezan, prit la peine d'apporter lui-même à Beauplan les titres de propriété, les valeurs diverses demeurées jusque-là dans les mains de Léonide.

Il y joignait une cassette où madame de Brix avait minutieusement réuni les diamants, les bijoux de famille, quelques miniatures, entre autres un médaillon représentant, dans l'éclat de sa jeunesse, l'infortunée mère de Marie.

Défunt M. de Brix conservait pieusement cette dernière relique d'un bonheur qui fut très court et très troublé. Mais, par une paternelle délicatesse, il avait de placer sous les yeux de sa fille l'extrême ressemblance dont la nature l'avait dotée avec la belle et malheureuse jeune femme.

Léonide n'imita pas cette réserve, dont elle n'ignorait nullement le charitable motif. Sa main précautionneuse plaça le médaillon au premier plan des bijoux, de façon qu'en ouvrant la cassette, le regard de la fille dût tomber forcément sur le visage de la mère.

On eût dit les deux sœurs, mieux encore, on eût pu croire à la recontre du modèle et de la copie.

M. de Rollezan, qui assistait, en sa qualité de mandataire de sa cousine, à l'ouverture de la cassette, ne fut point sans remarquer l'émotion que cette coïncidence produisit sur la jeune fille.

Elle pâlit, jeta sur une glace un coup d'œil rapide, comme pour bien constater que les traits intimes étaient les siens, se souvint, sans nul doute, de l'organisation intellectuelle de sa mère, et, mettant un baiser religieusement tendre sur l'image vénérée, elle murmura assez haut pour que le commandant pût l'entendre :

— Où vous avez succombé, pauvre mère inconnue, j'ai été sauvée, moi !... Là-haut, dans votre gloire, soldez la dette de votre enfant en priant pour ses sauveurs !

Puis, reconfortée par cet élan, et redevenue maîtresse d'elle-même, mademoiselle de Brix continua le dépouillement de ses bijoux de famille sans témoigner la moindre faiblesse.

Le vieil officier, fort personnel et point méchant, avait souffert de cette petite scène où la pensée vindicative de sa chère cousine Léonide ne se pouvait méconnaître.

Madame de Beauplan en fut irritée, et son premier soin fut d'en faire le récit à M. Montrel, lorsqu'il revint en Bourgogne, peu de jours après.

Les désillusions absolues d'Eugène n'admettaient pas facilement un surcroît. Pourtant, ce fut lui le pouvoir de réveiller une rancune assoupie.

— Celle que vous aimez n'est pas bonne ! avait dit Ursule montrante.

Il trouva de bonne guerre de faire venir de Péronne un portrait jadis bien admiré, une image éclatante de grâces extérieures, enveloppes mentales d'un cœur sec, et de l'expédier à Brix comme le legs tardif du parrain Léon.

La piqure fut sensible à l'épiderme chatouilleux de Léonide. Sa persévérante ambition, malgré les cinq années écoulées depuis la catastrophe où s'effondra son rêve, ne désespérait pas, si M. Montrel passait à portée de sa main féline, de retrouver dans les cendres du passé quelque étincelle vivante.

Elle passait alors toute l'année à Brix, réduite à sa fortune personnelle, fort amoindrie par une mauvaise gestion, pleurant ses espérances dorées, sans résignation à leur perte, sans grandeur pour les abliquer.

La proie splendide avait échappé par deux fois à ses convoitises, tandis que l'ombre poursuivie ne laissait que le vide en ses mains accapareuses. Gens et choses, rêves et déceptions, elle enveloppait ses souvenirs dans une haine commune et farouche.

Le monde, qu'elle avait délaissé dans les premières explosions de sa déconvenue, oubliait vite son idole ; ses admirateurs portaient leur encens banal à de nouvelles splendeurs en vogue.

Un profond découragement, une amertume immense envahissaient cette nature avide, qu'aucun sentiment noble ne guidait, dont aucun souffle élevé ne soutenait les défaillances.

Son apreté à la curée de la vie n'avait point été satisfaite, l'amour était mort, les sympathies s'éteignaient une à une, le vide se creusait à son foyer désert.

Le commandant de Rollezan lui restait seul, bien vieilli, bien cassé, immuablement fidèle, éternellement épris, c'est-à-dire irrémédiablement illusionné.

XVII

Un matin de juillet, l'express de Paris amenait aux environs de Beaune un des visiteurs les plus assidus de cette partie de la Bourgogne.

Il n'y était attiré, pourtant, ni par la beauté du pays, ni par le renom des grands crus, ni par

le besoin de locomotion à outrance qui dévore notre génération.

Il y venait parce qu'il n'imaginait pas un autre lieu au monde où l'on respirât un air plus imprégné de sérénité pure et de naïf contentement de la vie.

M. Montrel se rendit à Beauplan à travers champs, faisant l'école buissonnière dans la campagne à peine éveillée, allongeant volontairement la route pour ne pas surprendre à une heure trop matinale les maîtres de l'hospitalière maison.

C'était une joie qu'il s'accordait souvent d'y revenir frapper, sur de la voir s'ouvrir cordialement ; une joie qui le reposait de son labeur quotidien, car il travaillait avec zèle, sinon avec entrain, malgré la fortune acquise, la situation gagnée.

Il regardait le travail comme la grande loi de l'existence et le dérivatif puissant des tentations comme des souvenirs.

La vie parisienne n'offrait que peu de charmes à sa maturité. Les plaisirs lui plaisaient peu. Le bien qu'il pouvait faire séduisait, au contraire, sa généreuse nature.

Il donnait largement en or et en exemples. Il moralisait par sa conduite, et prêchait l'obéissance aux lois divines par l'austérité de ses mœurs, tandis qu'il les savait rendre aimables par l'urbanité de son caractère.

Il lui manquait un foyer.

Beauplan, qui devait tout à la nature, était un domaine absolument agreste, dont les plantations ne s'étendaient point avec une régularité parfaite comme celles de Brix.

Au sortir des longues avenues de platanes et de ca' alpas, quelques massifs sans art, pleins d'ombre et de fraîcheur, invitaient au repos, tandis que de larges prairies tout inondées de soleil déroulaient leur nappe verte sur une pente légère.

Une allée couverte, profondément encaissée entre deux talus couronnés d'acacias, servait de limite au parc du côté le plus éloigné du village.

Cette allée, que les habitants du domaine appelaient la Combe, offrait, pendant les lourdes chaleurs de l'été, cet avantage inappréciable que le soleil ne pénétrait jamais, même en plein midi brûlant, sous ses branchages touffus.

Quoique la matinée ne fût pas avancée, M. Montrel s'engagea dans la Combe dont la fraîcheur l'attirait irrésistiblement. Et puis, c'était retarder de quelques minutes encore une réunion très désirée, renouée pour la première fois. Redoutée !... Eh oui, sans qu'il s'en pût rendre compte, en se retrouvant dans ce calme paysage où coulait, si paisible, la jeune existence de Marie, une émotion nouvelle et charmante le pénétrait quoi qu'il fit pour s'y soustraire.

Son esprit cherchait le repos et le trouva dans le spectacle de cette nature verte, épanouie, silencieuse. Ses yeux rêveurs s'oubliaient à contempler les étoiles de rosée frissonnantes à la pointe des longues herbes ; il écoutait ce bruissement particulier de l'insecte qui glisse entre les brins de gazon son petit corps cuirassé comme une frégate.

Chacun de ces aspects, chacun de ces bruits voilés, avait un langage pour son âme délicate, éprise de vérité et de poésie.

En lui, quelque chose chantait. Était-ce la jeunesse ? Si c'était la jeunesse, qu'il croyait morte, c'est qu'une mystérieuse influence en avait ouvert et rejeté les crêpes funèbres.

Une simple robe de toile blanche, qu'une éclaircie faisait étinceler dans les profondeurs assombries de la Combe, n'était sans doute pas étrangère à cette résurrection.

Longtemps, il regarda cette forme élégante, à laquelle la verdure et les fleurs formaient un cadre si attrayant. La robe longue relevait à la taille des plis embarrassants, dégageant un pied aristocratique dont les petits talons sonnaient sur le cailloutis. Les bras étaient chargés de fleurs humides qui laissaient tomber goutte à goutte la rosée de leur calice. La tête, protégée par une mignonne cloche de paille, ne laissait entrevoir que deux magnifiques tresses brunes en liberté sur les épaules, et terminées très-bas, très-bas, tant elle-étaient longues, par deux gros nœuds enfantins.

La belle vision trottaient allégrement, s'arrêtant çà et là pour achever sa moisson champêtre, sans aucun souci d'un voisinage qu'elle ne soupçonnait pas.

Eugène hâta le pas pour la rejoindre, craignant de la voir tout à coup s'enlever avec les papillons qui voltigeaient autour d'elle.

— Bonjour, Marie !... commença-t-il, embarrassé tout subitement de lui donner cette appellation affectueuse, que la différence de leurs âges, non moins que son intérêt protecteur, autorisait.

Elle se retourna, surprise, toute rose de plaisir.

— M. Montrel !... Ah ! quel bonheur ! fit-elle en le reconnaissant. Que c'est bien à vous de venir partager notre solitude !

— Votre solitude !... Beauplan ne m'a jamais produit cette impression.

— Vraiment ? nous y vivons, pourtant, et en anachorètes.

— Eh bien ! votre désert a tant de charmes que ce serait à donner la vocation de s'y faire ermite.

— Ah ! la plaisante idée !... un Parisien !

— Si peu !...

— Il vous serait possible de sacrifier votre Paris ?

— Paris !... mais je ne l'aime plus !... L'ai-je aimé ?

— Oui, dit-elle très-vivement, puisque vous y avez souffert.

—J'y ai trouvé l'oubli ! répondit-il gravement.

Jamais ce sujet brûlant n'avait été effleuré jusqu'alors dans leurs fréquentes causeries. Eugène pouvait supposer que la jeune fille n'avait gardé nulle mémoire des projets rompus sous ses yeux.

Après deux minutes de silence :

—Elle n'y est donc plus ? demanda la jeune fille d'une voix changée, mais les yeux largement ouverts.

Eugène tressaillit. Cette jalousie enfantine, qui se révélait naïvement par une question directe, devait avoir un motif encore ignoré.

—Madame de Brix y serait encore que sa présence ne saurait plus m'émouvoir, dit-il d'un ton très sérieux et très sincère.

—Monsieur... mon excellent ami, dit Marie, pardonnez-moi de toucher à une peine encore saignante, peut-être. J'ai le scrupule d'avoir détruit votre avenir... de m'être jetée, moi et mes misères, au travers d'un bonheur prêt à se réaliser.

—Ne regrettez rien... commença l'ingénieur.

Elle l'interrompit doucement.

—Depuis que la santé m'est revenue, j'ai beaucoup réfléchi à toutes ces choses, bien que n'en parlant jamais.

—Vous, Marie?... mais....

—Je les vois sans rancune, sans parti pris ; victime d'une erreur, et rien que d'une erreur... croyez-le bien, mon cher protecteur, je n'en suis pas moins la cause indirecte de votre isolement. Je crains qu'à certaines heures vous n'ussiez la pensée de la pauvre petite Marie à celle de vos fiançailles rompues... et je voulais vous demander... vous demander....

CLAIRE DE CHANDENEUX.

(La suite au prochain numéro.)

## UNE REVANCHE

J'étais en garnison à X... depuis trois mois lorsque je devins amoureux de Claudine. Figurez-vous la mauvette la plus jolie du monde... Fine, grasse, coquette... des yeux immenses, un petit nez retroussé et des dents comme des grains de riz... Malheureusement, elle était fiancée à un honnête bourgeois de la ville, jaloux comme un tigre, hargneux comme un portier et malin comme un singe.

Cependant, j'étais très bien avec le fiancé... Je l'emmenais au café, j'écoutais ses caucans et j'admirais le jardin qu'il possédait, avec un arpent de vigne et une maisonnette, à 10 kilomètres de la ville ; c'était là son côté faible ; quand on louait ses pêches et ses melons, il oubliait d'être jaloux.

A cette époque, un de nos amis, qui avait des prétentions à attraper les physiologies, fit mon portrait. — J'étais superbe — en uniforme — et, ma foi, très ressemblant ; la peinture était exécrable, mais nul ne pouvait me méconnaître... Malgré dix ans passés, pour mon malheur, il me ressemble encore.

Afin de fêter dignement le talent du peintre, je fis faire un cadre magnifique... Claudine, qui m'était venue voir, eut envie d'avoir et le cadre et le tableau. Elle s'y prit de telle sorte, que ce fut son fiancé qui me demanda d'en avoir une copie. — Je lui envoyai l'original, et, de fait, je faisais merveille dans son petit salon aux boiseries grises. — J'avais l'air d'un anctère.

Je m'aperçus bientôt que je remplaçais insensiblement — sans le vouloir — le malheureux fiancé dans le cœur de Claudine. Refroidissement marqué, tout d'abord ; puis querelles presque quotidiennes, enfin rupture à peu près complète. C'est sur ces entrefaites que je dus quitter X... mon colonel m'ayant fait permuter avec un de mes camarades.

Deux ans après, je repassai par X... ayant bien oublié Claudine et son fiancé, je vous l'affirme. — J'avais quitté le régiment. J'étais devenu un homme sérieux, et, muni de lettres de recommandation, j'allais me présenter, accompagné de mon oncle le général, chez la baronne K... qui avait une fille exquise à marier. — Tout était convenu, arrêté, réglé ; — il ne s'agissait plus que de ne pas déplaire. — Or, avec une taille d'un mètre quatre-vingt-cinq centimètres, une moustache blonde et un nez d'un aspect fort noble, je ne devais pas trembler ; au reste, mon oncle m'encourageait beaucoup ; selon lui, je devais être sûr de mon succès.

Nous fîmes reçus à merveille. — Ces dames étaient charmantes, le château su-

perbe, la jeune fille adorable, le dîner parfait. — On me regardait beaucoup ; il me parut, de retour au salon, et tandis qu'on prenait le café, qu'on chuchotait pas mal en me lorgnant... Je ne pouvais m'en fâcher... J'étais venu pour être examiné ; on m'examinait, je n'avais rien à dire... Cependant, cela prenait des proportions inquiétantes ; deux ou trois fois, un éclat de rire mal dissimulé était venu frapper mon oreille... Qu'avais-je donc de ridicule ?... J'étais mal à l'aise et je commençais à être fort embarrassé de ma personne, lorsqu'une jeune femme, à côté de laquelle j'avais été placé pendant le dîner, se détacha du groupe des rieuses et s'avança vers moi :

—Monsieur, dit-elle, avez-vous jamais été à X ?...

—Madame, répondis-je à haute voix, j'y suis resté six mois, il y a, je crois, deux ans... J'étais alors sous-lieutenant...

Un fou rire m'interrompit... littéralement, ces dames, qui semblaient avoir entendu ma réponse avec anxiété, se tordaient... Ma fiancée elle-même fut obligée de quitter le salon sous les regards courroucés des grands parents.

J'étais furieux... Sans dire un mot à mon oncle, qui jouait au whist dans le salon d'à côté, je quittai précipitamment le château et je me rendis à pied à X... où je voulais coucher.

Il y avait un hôtel sur la grande place, qui restait ouvert bien avant dans la nuit, — à cause du passage d'une voiture ; — j'y arrivai comme minuit sonnait ; j'écrivis un mot d'excuse à mes hôtes, pour leur dire que j'étais rappelé à Paris, et un autre à mon oncle, afin de lui expliquer comme quoi je n'avais pu coucher au château ; — je recommandai au domestique de l'hôtel de faire porter ces lettres de grand matin, puis, prenant un bougeoir que cet imbécile me tendait en me regardant les yeux dilatés et la bouche ouverte, je fus me coucher.

Je dormis mal... Ces rires me poursuivaient... J'étais fort inquiet et très humilié. — A six heures du matin, mon oncle fit irruption dans ma chambre ; — il me réveilla brusquement... Je m'attendais à le voir rouge de colère, m'invectivant, selon son honnête habitude... Je fus tout étonné de voir un large sourire éclairer sa rude physionomie... Dans les yeux il y avait comme le reflet des rires de la veille.

—Enfin, mon oncle, m'écriai-je en me soulevant sur mon lit, me donnerez-vous l'explication ?...

Mon oncle me fit lever et me conduisant près de la fenêtre qu'il avait laissée grande ouverte...

—Regarde, dit-il, en éclatant tout à fait de rire.

J'étais au premier étage. En face de l'hôtel, il y avait, de l'autre côté de la petite place, une boutique de charcutier... brillante, bien tenue, avec des vitres claires et du papier de toute couleur entourant les provisions de la devanture... Je regardai stupidement le rose du jambon, le noir des boudins, la blancheur du saindoux sans y rien comprendre, lorsque mon oncle, me poussant du coude :

—L'enseigne !... Penseigne !... me dit-il en pouffant...

Au-dessus de la boutique du charcutier, où trônait la charcutière, sur la place de X..., servant d'appât pour attirer les regards... mon portrait !... mon portrait !... celui que j'avais donné à Claudine... là, en uniforme, avec mes moustaches serrées, mon signe sur la joue droite et mon nez aquilin !... C'était frappant... Et, au-dessous, écrit en grosses lettres d'or...

AU SOUS-LIEUTENANT TROMPEUR

Lartiques, charcutier.

Lartiques était devenu le mari de Claudine !... Et c'était là sa vengeance ! — Il avait vendu sa vigna, sa maisonnette et son pré, — pour faire des saucisses et veiller de près sur sa femme... En quittant X..., une heure après, j'aperçus mon ancienne passion — en tout bien tout honneur — fort engraisée, qui pliait délicatement une côtelette dans du papier blanc. J'eus une peur affreuse qu'elle ne me

l'offrit, et, sans tourner la tête de son côté, je m'enfuis comme un voleur... Mon oncle resta jusqu'au train de midi, pour tâcher de faire la paix avec le charcutier et de racheter mon portrait ; mais celui-ci resta sourd à toutes ses propositions... Et, à l'heure qu'il est, je suis encore sur la place de X..., au-dessus des andouillettes de Troyes, avec mes moustaches en croc, mon nez aquilin et mon uniforme...

Les jours de marché, les jeunes paysannes regardent beaucoup, dit-on, le portrait du sous-lieutenant trompeur...

Elle est mesquine, c'est une consolation ; — le pis est que les gens du château en rient encore.

N...

## CHOSSES ET AUTRES

—Les Etats-Unis prirent possession de la Floride le 28 mai 1818.

—Il est né aux Etats-Unis un enfant qui a trois jambes. On pense qu'il fera son chemin.

—Un service solennel a été chanté à l'église Ste-Marie, Chiselhurst, en commémoration de la mort du prince impérial.

—Les Canadiens-français de Boston se proposent de faire construire prochainement une église catholique.

—Le 28 mai 1845, premier grand feu à Québec : destruction du faubourg Saint-Roch et une partie du faubourg Saint-Valle.

—Il vient d'arriver à Québec 174 onces d'or ramassés aux mines des MM. St-Onge dans le cour d'un mois.

—On dit que la frégate française la *Magicienne*, commandée par l'amiral de Froycinet, visitera le port de Québec au mois de juillet.

—On mande de Cape Town que l'expédition Eugénie est arrivé le 28 mai dernier à l'endroit où le prince impérial est tombé.

—A partir du 2 courant, les messages par le câble de la compagnie Anglo-Américaine seront de 12½ cents par mot pour la Grande-Bretagne et l'Irlande.

Le Conseil de Ville a agréé la requête de M. Ernest Lavigne, demandant qu'il soit permis à la musique de la City d'aller jouer toutes les semaines dans le jardin Viger.

—La famine continue à sévir en Asie Mineure. 138 personnes sont mortes de faim dans la seule ville de Bashkala, et 127 à Alashgerd ; 36 villages sont dans la plus grande disette.

—On dit que Sa Sainteté a décidé d'ouvrir un concours international pour le plan d'un monument qui devra être érigé dans la Basilique, au Vatican, à la mémoire de Pie IX.

—Le *St-Jean-Baptiste* dit que M. Chabot, un de nos compatriotes exilés depuis peu aux Etats-Unis, trouvant que son nom avait une consonnance désagréable pour les oreilles anglaises, a résolu de le traduire en CATSHOE.

—Le gouvernement fédéral a l'intention d'établir une ligne télégraphique d'une extrémité à l'autre de l'île d'Anticosti, et de poser des câbles entre Anticosti et la terre ferme, entre les îles de la Madeleine et le Cap Breton, entre la terre ferme et l'île de Sable.

—Le comité de Salaberry s'est rendu au désir du secrétaire-général de placer une tablette de marbre à Beauport, le 24 juin prochain, en commémoration de la naissance du héros de Châteauguay, à son manoir à cet endroit.

—Un Canadien d'Ottawa, rendu au Montana, Etats-Unis, écrit à ses amis qu'il regrette beaucoup d'être allé chercher fortune dans cette contrée, où les émigrants sont loin de trouver le riant avenir qu'on fait miroiter à leurs yeux pour les y attirer.

—On annonce que la femme de l'historien américain catholique Shea, d'Albany, N.-Y., vient d'abjurer le protestantisme, avec ses deux filles, dont une âgée de 18 ans et l'autre de 20 ans, pour embrasser le catholicisme.

—Dans son discours sur l'adresse, M. Wurtela a déclaré que l'idée de s'adresser à des capitalistes parisiens appartenait au consul-général de France à Québec, et que c'est grâce à sa recommandation si l'empire avait été réconcilié à des conditions aussi avantageuses.

—Un terrible cyclone a détruit complètement, il y a quelques jours, la ville de Savoy, Texas. Neuf personnes ont été tuées ; on compte 60 blessés dont plusieurs mortellement. Dix-neuf maisons de commerce, un dépôt et vingt maisons d'habitation ont été détruites. Cinq maisons de cette ville sont seules restées intactes.

—A une assemblée de la paroisse Notre-Dame des Canadiens de Worcester, sur proposition de M. Ferd. Gagnon, il a été résolu : " Que les Canadiens de Worcester chômeront le 24 juin prochain dans le travail, et que le salaire de cette journée de labeur sera versé au profit de l'œuvre du couvent et de l'agrandissement de l'église Notre-Dame." On espère réaliser ainsi une somme de \$1,500.

—On prétend que l'eau à la glace tue plus de monde que le whiskey : peut-être ; mais ce qui est absolument certain, c'est qu'elle en tue beaucoup. A force de boire de l'eau glacée, on finit par trouver qu'elle n'est jamais assez froide, et on s'expose aux plus dangereuses maladies de l'estomac et des intestins. Il faut tenir juste assez de glace dans l'eau pour l'empêcher d'être chaude.

—On sait que les Jésuites ont une maison à Bombay. Comme ils s'y trouvaient un peu à l'étroit, le gouverneur des Indes anglaises leur a donné gratuitement un terrain pour bâtir, et il s'est engagé à payer la moitié des frais de la construction.

Voilà ce que fait la protestante Angleterre à l'heure même où les républicains français chassent les Jésuites.

—M. Hipolito Billini, consul dominicain à New-York, est informé de Saint-Domingue que son gouvernement a lancé un décret ordonnant l'érection d'un monument à la mémoire de Christophe Colomb, dont les restes ont dernièrement été transférés de la capitale de la République dominicaine dans la cathédrale de la Havane. Le gouvernement de Saint-Domingue a voté pour cet objet une somme de \$10,000, et il demande l'aide et la coopération des puissances étrangères.

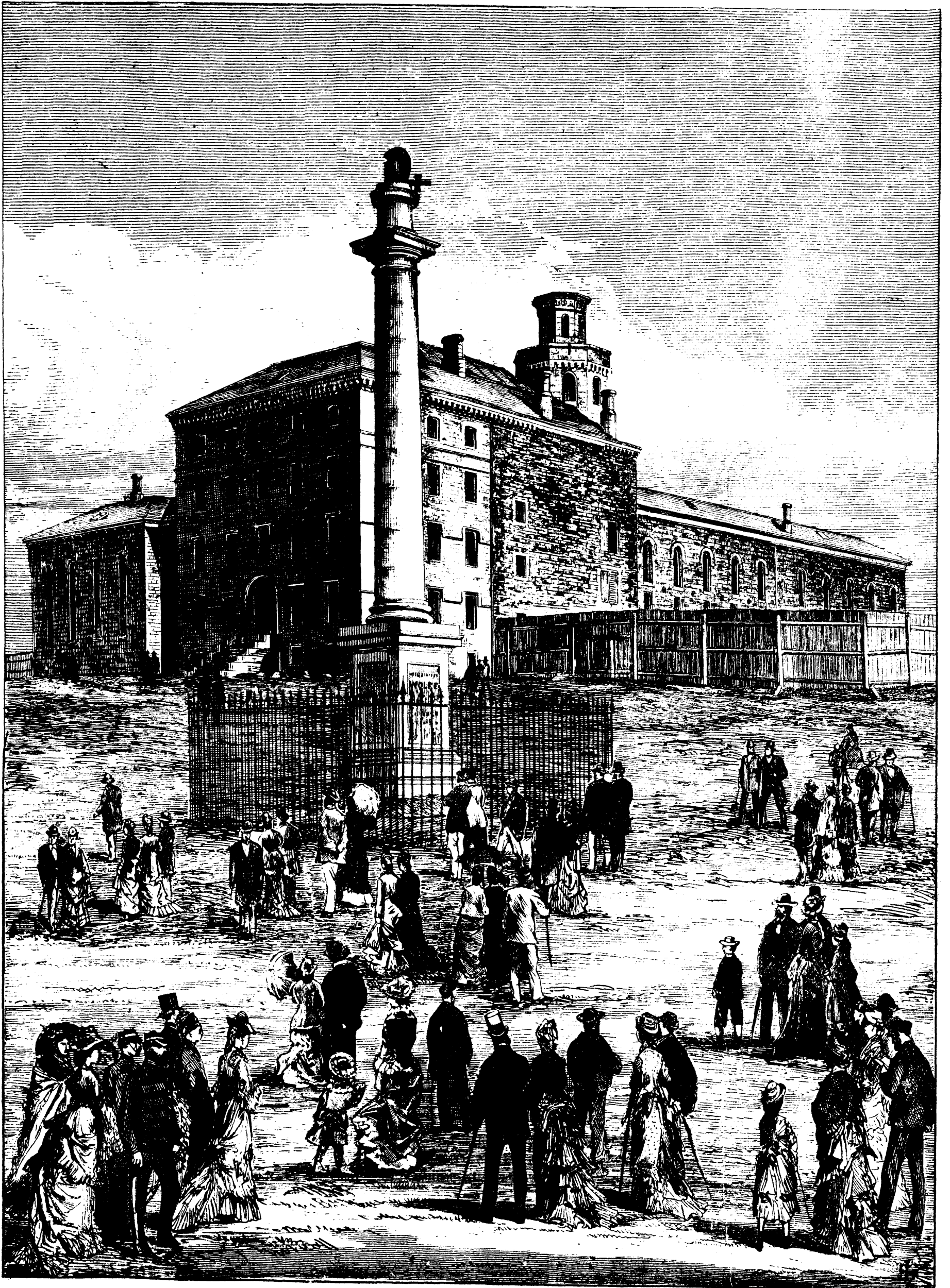
Le genre du monument, le site et les autres détails seront réglés prochainement par une convention.

—Il existe dans le village de Guelatro, une lagune dont la circonférence est de plus de 400 mètres et dont la profondeur est restée inconnue jusqu'à ce jour. Il y a vingt-cinq ans, ses eaux prirent subitement une couleur rougeâtre et on essaya en vain d'en connaître la cause.

Avec le temps, cette teinte insolite finit par disparaître et on n'y pensait plus lorsque, ces jours derniers, ce phénomène s'est reproduit, à la grande épouvante des populations superstitieuses qui entourent cette lagune.

Une commission va être nommée à l'effet de se rendre compte de ce fait jusqu'ici inexplicable.

—Les huitres fournissent amplement leur quote-part aux exportations des Etats-Unis. On peut s'en convaincre par les chiffres suivants : En 1875, quelques barils furent expédiés en Angleterre, plutôt comme essai que comme spéculation. Les résultats furent jugés tellement satisfaisants, que l'année suivante on en exportait 40,000 ; en 1878, le nombre en était porté à 80,000, et en 1879, à 90,000. L'exportation de cet article de commerce s'élèvera, selon toute probabilité, cette année, à 100,000 barils, ce qui représente environ \$500,000.



QUEBEC—MONUMENT EN L'HONNEUR DE WOLFE

—On écrit de Salem, Massachusetts, qu'un chien de St-Bernard, voyant approcher rapidement un train d'un enfant qui jouait sur la voie, lui a bondi dessus, a saisi ses vêtements avec les dents et l'a entraîné hors des rails juste à temps pour l'empêcher d'être écrasé par la locomotive.

—La montagne du Bois, dans le territoire du Nord Ouest, est distante d'environ 600 à 700 milles de Winnipeg. Une dépeche de cette localité nous apprend que les buffalos sont rares, par conséquent les métis et les sauvages n'auront pas de provisions pour l'été, et on redoute pour eux la famine. Quelques-uns seront obligés de vendre tous leurs chevaux pour acheter des provisions de bouche. Parmi les Sioux qui s'étaient retirés sur le territoire canadien, certains d'entre eux, au nombre de 200 loges, se sont rendus aux Américains. Chaque loge renferme 5 individus. Les autres Sioux sont encore au Canada avec le Boeuf assis (Sitting-Bull); mais la famine les obligera aussi à traverser la frontière. Le Boeuf assis pourtant est décidé à ne point traverser les lignes; il veut rester sur le territoire canadien. Un métis du nom de Larivé, qui était avec les Sioux, s'est perdu dans les prairies pendant une tempête, et son corps, aux dernières nouvelles, n'avait pas encore été retrouvé.

—L'un de ces derniers jours, au moment où un jeune homme, nommé Albert Simonton, suivait le trottoir de York avenue, à Paterson, quelque chose a fait explosion sous ses pieds. Il a été soulevé avec force, est retombé et s'est trouvé aussitôt enveloppé de flammes.

Deux autres passants sont accourus à son aide et ont réussi, en le roulant dans la poussière, à éteindre le feu avant qu'il fût grièvement brûlé. L'affaire a été tenue secrète plusieurs jours par le conseil de la police, dont la théorie est que l'accident arrivé au jeune Simonton a été le résultat d'une tentative de meurtre contre le juge John Barkalow, président de la Cour de Session du comté de Passaic. En rentrant à sa maison, qui est au nord est de Paterson, ce magistrat passe chaque soir à cinq heures sur le trottoir où l'explosion s'est produite. Ce trottoir est en planches et toujours recouvert d'une épaisse couche de poussière. La conviction des détectives est que les malfaiteurs, au courant des habitudes de M. Barkalow, avaient placé une substance explosive sous la poussière, avec la prévision qu'il mettrait le pied dessus et serait tué ou estropié par l'explosion. Le hasard a voulu que ce jour-là le juge fût retenu tard à la cour, et le piège préparé pour lui a failli être fatal à Simonton.

Un monsieur disait à un de ses amis qui, depuis des éternités, sa femme s'obstinait à se donner 29 ans. —La mienne est plus raisonnable, répondit monsieur D..., j'ai fini par la décider à entrer dans la trentaine.... Mais je n'ai jamais pu d'en faire sortir!

Mères! Mères!! Mères!!!

Êtes-vous troublées la nuit et tenues éveillées par les souffrances et les gémissements d'un enfant qui fait ses dents? S'il en est ainsi, allez chercher tout de suite une bouteille de SIROP CALMANT DE MME WINSLOW. Il soulagera immédiatement le pauvre petit malade—cela est certain et ne saurait faire le moindre doute. Il n'y a pas une mère au monde qui, ayant usé de ce sirop, ne vous dira pas aussitôt qu'il met en ordre les intestins, donne le repos à la mère, soulage l'enfant et rend la santé. Ses effets tiennent de la magie. Il est parfaitement inoffensif dans tous les cas et agréablement pris. Il est ordonné par un des plus anciens et des meilleurs médecins du sexe féminin aux Etats-Unis. Des instructions nécessaires pour faire usage du sirop sont données avec chaque bouteille. Exiger la véritable qui porte le fac-simile de CURTIS et PERKINS sur l'enveloppe extérieure. En vente chez tous les pharmaciens. 25 cents la bouteille. Se méfier des contrefaçons.

La Panacée Domestique de Brown

Est le tue-douleur le plus efficace du monde. Elle vivifiera intérieurement le sang, qu'elle soit employée à l'usage interne ou à l'usage externe, et soulagera plus sûrement tout mal chronique ou aigu que tout autre tue-douleur. Elle a deux fois autant de force qu'aucune autre préparation semblable. Elle guérit la douleur au côté, au dos ou aux intestins, le mal de gorge, les rhumatismes, les maux, et c'est le grand tue-douleur. LA PANACÉE DOMESTIQUE DE BROWN devrait être dans chaque famille. Une petite cuillerée de la Panacée dans un verre d'eau chaude (sucré si l'on veut), prise au moment de se coucher, fera disparaître un rhume. 25 cents la bouteille.

Les maladies

Des enfants, attribués à d'autres causes sont souvent occasionnés par les vers. Les PASTILLES VERMIFÈRES DE BROWN ou pastilles contre les vers ne peuvent être aucun mal à l'enfant le plus délicat. Cette très précieuse combinaison a été employée avec succès par les mères sages, et reconnue absolument infaillible contre les vers et inoffensive pour les enfants. 25 cents la boîte.

UN VRAI PROGRÈS

Un de nos spécialistes distingués, le docteur Porte, a écrit pour les malades, un Guide médical dans les maladies de la poitrine et de la gorge, qui a eu un certain retentissement dans le monde médical.

On y lit page 37 :

Nous avons parlé souvent des préparations ferrugineuses que l'on ordonne dans le traitement de la phthisie et des autres affections de poitrine que nous venons d'étudier.

Parmi les nombreuses préparations qui, sous différentes formes, se recommandent à l'attention du médecin et du malade, celle qui nous a toujours donné les résultats les plus satisfaisants est le FER BRAVAIS, fer liquide en gouttes concentrées que la plupart de mes confrères ordonnent avec un succès constant.

C'est sans contredit le ferrugineux le plus énergique et le plus facile à employer dans les cas d'anémie, chlorose, qui viennent si souvent compliquer la marche des affections de poitrine. Il est de même dans la phthisie au premier degré, surtout lorsqu'elle ne s'accompagne pas de phénomènes d'excitation et de susceptibilité exagérée des voies respiratoires.

Quand de semblables appréciations sont données aussi spontanément par nos premiers médecins, le public possède alors toutes les garanties qu'il est en droit d'exiger, pour se mettre en garde contre toutes les préparations similaires qu'on pourrait lui offrir, et ne sont que des imitations sans valeur, sinon nuisibles.

Le Fer Bravais doit être employé dans tous les cas de pauvreté du sang, pertes des forces, pâles couleurs, manque d'appétit, retard ou suppression des époques, faiblesses des enfants, palpitations, etc. C'est le plus économique des ferrugineux puisqu'un flacon dure plus d'un mois, ce qui fait à peine 15 centimes par jour, il est sans odeur et sans saveur, ne constitue jamais et ne noircit pas les dents, propriété que seul il possède.

On le trouve dans la plupart des pharmacies et au dépôt général, 13, rue Lafayette, Paris. Bien se méfier des imitations que le succès du fer dialysé Bravais a fait surgir et qui n'ont aucune de ses qualités.

Une jeune, jeune encore, et mère d'une fille de quinze ans, a épousé en seson les noces M. B..., qui a, de son côté, d'un premier mariage, une fille de vingt ans.

—Chose rare, inouïe! la belle-mère et la belle-fille s'aiment.

Quand elle parlent l'une de l'autre, elles ne manquent jamais de dire, l'une :

—Ma fille aînée.

L'autre :

—Ma mère cadette.

Le Remède du Père Mathieu

Guérit l'intempérance d'une manière prompte et radicale en faisant disparaître complètement chez les victimes de cette funeste passion le désir de boire des liqueurs alcooliques. Cette préparation est tout à la fois un fébrifuge, un tonique et un altérant; elle chasse la fièvre qui consume l'intempérant et lui fait éprouver le désir immodéré de boire; elle rend la vigueur à l'estomac et au foie qu'une existence désordonnée paralysé presque toujours, et fortifie en même temps le système nerveux. — Le lendemain d'une orgie, une seule cuillerée à thé de cette préparation fera disparaître toute dépression mentale et physique, et elle guérit aussi toutes sortes de fièvres. La dyspepsie et la torpeur du foie, même lorsque ces maladies proviennent de toute autre cause que l'intempérance. Une brochure donnant de plus amples détails sera expédiée gratuitement sur demande. Prix : \$1 la bouteille. En vente chez tous les pharmaciens. Seul agent pour le Canada, S. LACHANCE, Pharmacien 646, rue Ste-Catherine, Montréal.

Les docteurs l'ont condamné. — Est-il possible que M. Godfrey a repris l'ouvrage, et ait été guéri par un remède aussi simple!

—Je vous assure que c'est le cas, qu'il est parfaitement guéri, et que c'est par l'usage des Amers de Houblon, et qu'il n'y a que dix jours encore ses médecins l'avaient abandonné comme incurable!

—Si c'est le cas, je m'en vais à l'instant en chercher pour mon pauvre Georges. Je sais que le houblon est bon.

LES ÉCHECS

MONTREAL, 10 juin 1880.

Pour nouvelles littéraires, s'adresser à Mr le Dr T. LAMOUREUX, 539, rue Ste-Catherine. Pour problèmes, parties, etc., à Mr O. TREMPÉ, 698, rue St-Bonaventure, Montréal.

SOLUTIONS JUSTES

Problème No. 221.—MM. X. Beaujeu, Berthier; Un amateur, Terrebonne; M. Lalandry, New-York; Trifluvien Trois Rivières; N. P. Sorel; Caami des Echecs Ottawa; N. O. Paquin, C. Dugas, M. Foupin, Montréal; L. O. P., Sherbrooke; A. C. Saint-Jean; Mat, Saint-Jérôme.

TOURNOI D'ÉCHECS PAR CORRESPONDANCE DU CANADA.

RAPPORT FINAL.

Le directeur éprouve beaucoup de plaisir à annoncer la terminaison du tournoi, le premier de ce genre qui ait eu lieu au Canada; quinze joueurs ont pris part à cette lutte; chaque joueur devait d'abord jouer sa partie et en conclure quatre autres simultanément. Le nombre total des parties s'élevait à 105, et pour prouver l'intérêt soutenu de les concurrents portait à cette lutte échiquienne, il suffit de mentionner que toutes les parties ont été jouées intégralement. Le tournoi a duré deux ans et deux mois, et la première série de parties a été commencée le 27 mars 1878; cet espace de temps est relativement court, si l'on tient compte du fait qu'un certain nombre d'amateurs résidaient dans des localités éloignées (v.g. Provinces Maritimes, et les parties les plus reculées d'Ontario), et qu'un intervalle de quatre jours était alloué pour la transmission de chaque carte postale.

Sur un maximum de quatorze parties, M. John Henderson, de Montréal, a réussi à en gagner douze, remportant ainsi le premier prix, une coupe en argent.

Les parties de M. Henderson se font remarquer par la justesse des combinaisons dans l'attaque, et la fécondité de ses ressources dans la défense—l'auteur vise plutôt à assurer sa position qu'à faire des coups d'éclat—néanmoins, elles peuvent être regardées comme des modèles de parties par correspondance. Au second rang se place M. A. Saunders, de Montréal, avec un gain de 11 parties; le 3e prix appartient à M. W. Braithwaite, Unionville, Ont., 1 1/2 parties; M. le Prof. Hicks et M. J. W. Shaw, de Montréal, se trouvent égaux pour les 4e et 5e prix.

La moyenne des coups joués à chaque partie a été trente-huit, et l'ouverture favorite la Partie du Cavalier, Ray Lopez.

En général, la lutte s'est faite avec beaucoup d'harmonie; néanmoins, le directeur du tournoi s'est trouvé dans la nécessité d'exercer son pouvoir d'arbitre dans certaines difficultés suscitées par la transmission de coups impossibles. Comme ces erreurs ont influé jusqu'à un certain point sur le résultat final du tournoi, l'importance du sujet exige plus qu'une simple mention.

Jouer un coup impossible, c'est placer une pièce, un pion, à une case sur laquelle ils ne peuvent être également placés; ou encore un mouvement impossible est la désignation incorrecte d'une pièce prise. Cette dernière est identique à la définition d'un mouvement faux, donnée dans Stanton's Praxis, vide "Regulations for playing" VIII, p. 19, lequel traité expose clairement la pénalité ou le choix des pénalités dans ce cas. Une de ces pénalités évitées consiste en ce que l'on joue toute autre pièce qui peut être légalement jouée, au choix de l'adversaire.

Cette pénalité terrible, dont les conséquences sont immédiatement fatales, est encourue par le joueur malheureux qui a pu oublier, changer une lettre, ou se tromper dans la désignation d'une pièce, en transmettant des coups conditionnels (comme cela est arrivé dans ce tournoi). Le joueur des échecs doit beaucoup de reconnaissance à Stanton pour ses traités, mais la réfection de ses lois, et le choix des pénalités, à imposer, montre qu'il avait été fortement influé des idées du moyen âge! Il a dû penser que la partie d'échecs était trop une partie de chance et de duperie pour ne pas exiger de telles garanties de bonne conduite de la part des joueurs! Dans ce cas, le directeur du tournoi a dû se conformer aux règles posées par Stanton, mais non pas sans être convaincu de leur injustice, et non sans les trouver tout à fait disproportionnées à l'offense.

Dans chaque cas, l'infraction à la loi n'était qu'une simple erreur commise en transcrivant le coup du cahier du joueur à la carte postale.

On peut dire à bon droit, sans trop s'éloigner de la vérité, que le succès, dans un tournoi par correspondance, en prenant pour lui les lois de Stanton, dépend autant de l'habileté à éviter les erreurs de transcription des coups sur le papier, que de la science déployée par le joueur dans sa partie! Cette première qualité ne devrait elle pas céder la place à la seconde? Dans le tournoi par correspondance dirigé actuellement par le Dr Ryall, il a été convenu que le destinataire d'un coup impossible ne sera pas maître de la pénalité à imposer, et ne jouira pas seul des bénéfices de la faute commise! À la fin du tournoi, une demi-partie sera déduite de la somme des parties gagnées par le joueur coupable de tel coup impossible; tous les joueurs bénéficieront ainsi de l'erreur d'un de leurs partenaies. Le principe est correct, mais le châtiement n'est-il pas trop sévère!

En terminant, le sous-igné se croira amplement dédommagé de son trouble et de son travail, si le tournoi d'Échecs par Correspondance du Canada a pu être une source d'amusement pour ceux qui y ont pris part, et donner une nouvelle impulsion, quelque légère qu'elle soit, à la cause des échecs dans toute la Puissance, et, tout en remerciant les concurrents pour leur courtoisie et leur concours, leur donne un bonjour amical.

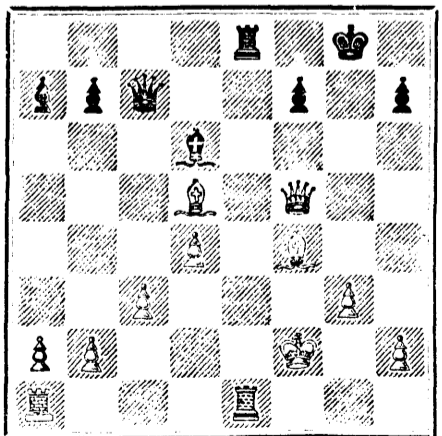
Très respectueusement soumis,

J. W. SHAW,

Montréal, 1er juin 1880. Directeur du tournoi. Nous recevons au prochain numéro le tableau des parties de ce tournoi.

ROSANTHAL vs. ZUKERTORT.—Dans la 3e partie (partie des quatre Cavaliers), Rosenthal adopta la nouvelle variante de P 2e R au 6e coup, et renferma son F par P 3e D; bien que la partie parut serrée, M. Rosenthal obtint une forte attaque. M. Zukertort ayant avancé prématurément le P F R; mais il perdit ensuite un pion. Voici la position au 26e coup.

M. ROSENTHAL. NOIRS.



M. BLANC. M. ZUKERTORT.

Les Blancs ayant deux pions pour l'échange. M. Zukertort adopta alors l'attaque qui suit:

- 26 F 6e T 26 T (1er R) 7e R, 6ch
27 R 3e F 27 F 1er R
28 T pr T 28 T pr T
29 D 4e C, 6eche 29 R 1er T
30 F pr F, et M. Rosenthal abandonne.

Solution du problème No. 221. Blancs. Noirs. 1 D-e F D 2 Mat selon le coup des Noirs.

LE JEU DE DAMES

Adresser toutes les communications concernant le Jeu de Dames à M. J.-E. TOURANGEAU, bureau de L'Opinion Publique, Montréal.

AUX CORRESPONDANTS.

Solutions justes du Problème No. 217

Montréal:—N. Chartier, J.-O. Pément, R.-H. Denis, F. Larosa, N. Saucier, L. Sayer, Elie Jacques.

Saint-Hyacinthe:—MM. F. Charbonneau et Joseph-Pouliot, E. Laplante, Z. Vézina.

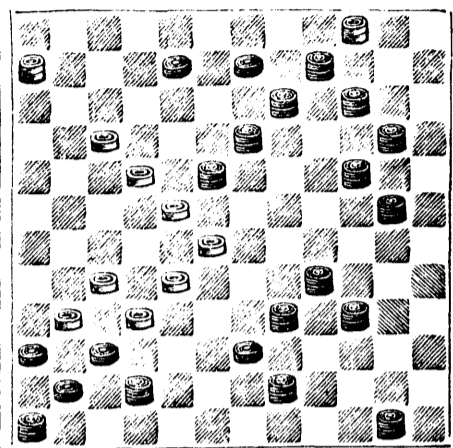
Québec:—N. Langlois, J. Lemieux, François Bernard, P. L'Heureux.

Bathurst:—Un Amateur.

PROBLÈME No. 219

Composé par M. P. D. Létourneau, North Brookfield, Mass.

NOIRS.



BLANCS.

Les Blancs jouent et gagnent.

Solution du Problème No. 217

Table with 2 columns: Les Blancs jouent de, Les Noirs jouent de. Rows show various piece counts and a final result of 31 68 et gagnent.

Prix du Marché de Détail de Montréal

Montréal, 4 juin 1880.

Table for FLOUR prices: Farine de blé de la campagne, par 100 lbs \$ 3 10 à 3 20; Farine d'avoine 2 00 à 2 25; Farine de blé d'Inde 1 60 à 1 80; Sarrasin 2 00 à 2 25.

GRAINS

Table for GRAIN prices: Blé par minot 1 50 à 1 70; Pois do 0 80 à 0 90; Orge do 0 75 à 0 90; Avoine par 40 lbs 0 35 à 0 40; Sarrasin par minot 0 45 à 0 50; Mil do 1 00 à 1 05; Lin do 2 50 à 2 75; Blé d'Inde do 0 70 à 0 75.

LAITERIE

Table for DAIRY prices: Beurre frais à la livre 0 24 à 0 25; Beurre salé do 0 20 à 0 22; Fromage à la livre 0 14 à 0 16.

VOLAILLES

Table for POULTRY prices: Dindes (vieux) au couple 1 75 à 2 00; Dindes (jeunes) do 0 60 à 0 60; Oies au couple 1 00 à 1 20; Canards au couple 0 60 à 0 75; Poules do 0 50 à 0 60; Poulets do 0 09 à 0 00.

LÉGUMES

Table for VEGETABLES prices: Pommes au baril 3 50 à 4 00; Patates au sac 0 45 à 0 50; Fèves par minot 1 20 à 1 40; Oignons par tresse 0 04 à 0 05.

GIBIERS

Table for GAME prices: Capards (sauvages) par couple 0 50 à 0 60; Capards noirs par couple 0 60 à 0 60; Plovers par douzaine 0 00 à 0 00; Bécasses au couple 0 00 à 0 00; Pigeons domestiques au couple 0 20 à 0 25; Perdrix au couple 0 00 à 0 00; Tourterelles à douzaine 0 00 à 0 00.

VIANDES

Table for MEATS prices: Bœuf à la livre 0 20 à 0 13; Lard do 0 09 à 0 10; Mouton do 0 08 à 0 10; Agneau do 0 10 à 0 12; Lard frais par 100 livres 6 50 à 7 00; Bœuf par 100 livres 5 50 à 6 00; Lièvres 0 20 à 0 25.

DIVERS

Table for MISCELLANEOUS prices: Sucre d'érable à la livre 0 08 à 0 10; Sirop d'érable au gallon 0 80 à 1 00; Miel à la livre 0 08 à 0 12; Œufs frais à la douzaine 0 10 à 0 11; Haddock à la livre 0 05 à 0 06; Saïndoux par livre 0 0e à 0 10; Peaux à la livre 0 00 à 0 05.

Marché aux Bestiaux

Table for LIVESTOCK prices: Bœuf, 1re qualité, par 100 lbs \$ 3 00 à 3 00; Bœuf, 2me qualité 2 75 à 3 75; Vaches à lait 15 00 à 25 00; Vaches extra 25 00 à 40 00; Veaux, 1re qualité 4 00 à 5 00; Veaux, 2me qualité 2 00 à 3 00; Veaux, 3me qualité 1 00 à 2 00.

Table for FEED prices: Poin, 1re qualité, par 100 boches \$ 7 00 à 8 00; Poin, 2e qualité 5 00 à 6 00; Paille, 1re qualité 5 00 à 6 00; Paille, 2e qualité 3 00 à 4 00.

HOTEL RIVARD

No. 20, RUE BONSECOURS MONTREAL. Cet établissement offre de grands avantages aux hommes d'affaires par sa proximité des bateaux à vapeur, du marché, du chemin de fer du Nord, etc., et par la modicité de ses prix. Pension: \$1.00 par jour. La table ne laisse rien à désirer. Liqueurs de première classe et chambres confortables. Boutes écuries et remises. P. RIVARD, gérant.



CANAL LACHINE

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La construction des portes d'écluses annoncée comme devant être donnée à l'entreprise le 3 JUIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :

MARDI, LE 22 JUIN PROCHAIN.

Les plans, spécifications, etc., seront prêts pour examen le ou après

MARDI, LE 8 JUIN.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Département des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 mai 1880.



CANAL WELLAND

AVIS AUX ENTREPRENEURS

La construction des portes d'écluses annoncée comme devant être donnée à l'entreprise le 3 JUIN prochain, est inévitablement remise aux dates suivantes :

MARDI, LE 22 JUIN PROCHAIN.

Les plans, spécifications, etc., seront prêts pour examen le ou après

MARDI, LE 8 JUIN.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 13 mai 1880.

G. M. COSSITT & Frère



Manufacturiers d'Instruments Aratoires

Spécialités : Nouveau Moissonneur Simple, Râteau à cheval (Horse Dumping), "Buckeye" et "Ithaca" d'après le nouveau modèle

Agents locaux dans chaque comté. Liste des prix et catalogues envoyés gratis. S'adresser à

R. J. LATIMER, Bureau de M. COSSITT, No. 81, rue McGill, Montréal.

M. E. DUNCAN SNIFFIN est autorisé à signer des contrats pour annoncer dans L'OPINION PUBLIQUE, à nos plus bas prix, à ses Bureaux, au ASTOR HOUSE, NEW-YORK.



CHEMIN DE FER DU PACIFIQUE

Soumissions pour matériel roulant

On demande des soumissions pour la fourniture du matériel roulant, qui doit être livré sur la ligne du chemin de fer du Pacifique, dans le cours des quatre années prochaines. Les entrepreneurs devront s'engager à fournir chaque année :

- 20 locomotives, 16 wagons de première classe, ou wagons-lits, selon que pourra l'exiger le Département, 20 wagons de seconde classe, 3 wagons d'express ou de bagage, 3 wagons de poste et wagons fumoirs, 240 wagons de fret couverts, 100 wagons de fret découverts, 2 charrires pour le déblayage de la voie, 2 charrires à neige, 2 charrires en saillie, 50 wagons d'équipe.

Le tout devra être manufacturé dans la Puissance du Canada et livré sur le parcours du chemin de fer du Pacifique, à Fort William ou dans la province de Manitoba. En s'adressant au bureau de l'ingénieur en chef, à Ottawa, le ou après le 15ème jour de MAR prochain, on pourra obtenir les dessins, les spécifications ou autres détails.

Le soussigné recevra les soumissions jusqu'à JEUDI le PREMIER jour de JUILLET prochain.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et des canaux, Ottawa, 7 février 1880.



CANAL WELLAND

Avis aux Constructeurs de Ponts

Des soumissions cachetées, adressées au soussigné (Secrétaire des chemins de fer et canaux), et endossées : Soumission pour Ponts, Canal Welland, seront reçues à ce bureau jusqu'à l'arrivée des malles de l'Ouest, MARDI, le 15 JUIN prochain, pour la construction de ponts mobiles et de ponts fixes, à différents endroits sur le canal Welland. Les ponts pour voitures devront être faits en fer et en bois, et ceux pour chemins de fer devront être faits en fer.

Les plans, spécifications et conditions générales peuvent être vus à ce bureau, le et après LUNDI, le 31 MAI prochain ; on pourra aussi se procurer des formules imprimées pour soumission.

Les soumissionnaires devront avoir eux-mêmes tous les instruments, et avoir toutes les connaissances nécessaires à ce genre de travaux ; ils devront se rappeler aussi qu'aucune des soumissions ne sera prise en considération à moins d'être faite strictement selon les dispositions mentionnées sur les formules imprimées, et dans le cas d'une soumission de porter les signatures, la nature de l'occupation et la résidence de chacun des associés ; et à moins que de plus, un croquis de l'ouvrage accepté, pour la somme de \$250 pour chaque pont, pour lequel un offre est fait, l'acompte de chaque soumission, cette somme ne devant pas être considérée si les soumissionnaires refusent d'accepter le contrat aux conditions mentionnées sur leur soumission.

Les chèques ainsi envoyés seront rendus à ceux dont les soumissions ne seront pas acceptées.

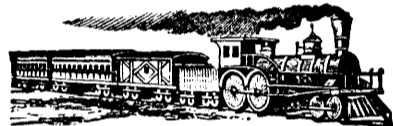
Pour la parfaite exécution du contrat le ou les soumissionnaires dont il sera décidé d'accepter les soumissions recevront avis que leurs soumissions sont acceptées, à condition qu'ils versent un dépôt de cinq pour cent sur le montant du contrat—dont la somme envoyée avec la soumission formera partie—qui devra être mis au crédit du Receveur-Général, dans le délai de huit jours de la date de cet avis.

Quatre-vingt-dix pour cent seulement de la somme due pour ouvrages faits sera payé, tant que tous les travaux ne seront pas complètement terminés.

Ce département ne s'engage pas, cependant, à accepter la plus basse ni aucune soumission.

Par ordre, F. BRAUN, Secrétaire.

Dép. des chemins de fer et canaux, Ottawa, 29 mars 1880.



CHEMIN DE FER Q.M.O. & O.

CHANGEMENT D'HEURES

A dater de lundi, le 3 MAI 1880, les Trains circuleront comme suit :

Table with columns: MAILLE, EXPENSES, and train routes between Hochelaga and Hull.

Table with columns: MAILLE, EXPENSES, and train routes between Hochelaga and Québec, and between Québec and Hochelaga.

(Trains locaux entre Hull et Aylmer.)

Les trains laisseront la station du Mile-End Sept minutes plus tard.

Magnifiques chais-palais sur tous les trains de passagers et élégants chais dorétoirs sur les trains de nuit.

Les trains pour Ottawa et retour font connection avec les trains pour Québec et retour.

Tous les trains marchent sur le temps de Montréal.

BUREAU GÉNÉRAL, 13 Place-d'Armes. BUREAU DES BILLETS, 202, rue Saint-Jacques, Montréal.

L. A. SÉNÉGAL, Surintendant-Général.

20 Cartes-Chromo, joli Bouton de Rose, ou 25 Devises Florales avec nom, 10 cts. — (Cie. de Cartes NASSAU, Nassau, N.-Y.)

NOUVEAU PROCÉDÉ.

PHOTO-ELECTROTYPE

La Cie. Lithographie Burland,

Nos 5 et 7, RUE BLEURY.

à l'honneur d'annoncer qu'elle seule a le droit d'exploiter à Montréal le nouveau procédé pour faire des ELECTRO-TYPES avec des

DESSINS A L'ENCRE ET A LA PLUME

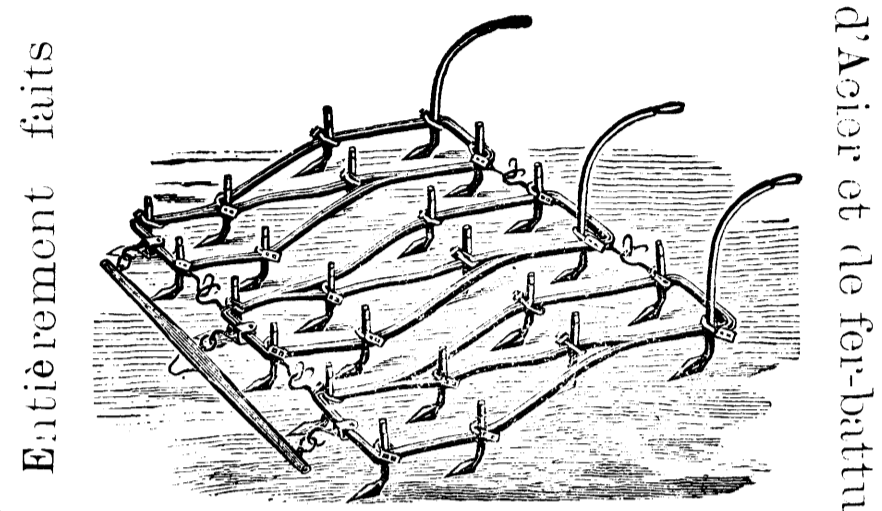
Gravures sur bois, ou Photographies,

convenables pour être imprimées sur toutes espèces de presses typographiques. Ce procédé évite tout le travail manuel du graveur, et permet aux Propriétaires de journaux Imprimeurs ou Éditeurs des ELECTRO-TYPES de livres ou autres publications, de format agrandi ou rapetissé, à très-bon marché. On attire tout particulièrement l'attention des hommes d'affaires sur ce nouveau procédé, qui comble une lacune dans l'imprimerie, et dont les résultats sont magnifiques et à bien bon marché.

ESSAYEZ-LE !

Advertisement for FER BRAVAIS, a medicinal iron product. Includes text: 'Adopté dans tous les hôpitaux. (FER DIALYSE BRAVAIS) Recommandé par tous les Médecins. Contre ANÉMIE, CHLOROSE, DÉBILITÉ, EPUISEMENT, PERTES BLANCHES, etc.'

GRUBBEURS EN HERSES



Entièrement faits d'acier et de fer battu. Ces instruments agraires, connus sous le nom de "CULTIVATEURS," sont fabriqués en différentes sections. A chaque section est attachée une poignée, qui en facilite le fonctionnement dans les terrains difficiles.

L'ARMONTH & SONS, 23 RUE DU COLLEGE MONTREAL.

ou à l'AGENT de MESSIEURS FROST & WOOD, dans votre quartier, fabricants de Moissonneuses et Moulins à Faucher, Horse Rakes, Charrues, Rouleaux pour les Charrues et Cultivateurs, en bois et en fer.

LA POUDRE ALLEMANDE SURNOMMEE

THE COOK'S FRIEND

NE FAILLIT JAMAIS ET EST Vendue chez tous les Epiceries respectables

VÉRITÉS AMERS DE HOUBLON

(Une médecine et non un breuvage.) CONTENANT DU HOUBLON, du BUCHU, de la MANDRAGORE et du PISSENLIT.

Et possédant des qualités plus pures et plus curatives que tous les autres Amers.

ILS GUÉRISSENT

Tous les Maux d'Estomac, Intestin, Sang, Foie, Vessie, Affections Nerveuses, Affaiblissement, Maladies de Femmes et IVROGNERIE

\$1,000 EN OR

seront payés pour tous cas qu'ils n'auroient pas guéri, ou pour tout ce qui sera trouvé d'impur ou de nuisible en eux.

Demandez les Amers de Houblon et le livre de recettes à votre pharmacien, et essayez les Amers avant de vous coucher. N'en prenez pas d'autres.

La Compagnie Manufacturière des Amers de Houblon, Rochester, New-York et Toronto, Ontario.

En vente chez LYMAN, FILS & Cie., Montréal. H. S. EVANS & Cie., " " H. HASWELL & Cie., " "

AU CLERGE

LE PROTESTANTISME jugé et condamné par les protestants. Avec le double compte-rendu d'une discussion publique entre l'auteur et un ministre. Par M. L'ABBÉ GUILLAUME, Curé de St. André-Avelin. Approuvé et recommandé par Mgr. l'Evêque d'Ottawa. 500 pages 8vo.—impression de luxe—broché.....\$1.00 même par la poste.....\$1.20 S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

"L'INTENDANT BIGOT"

PAR JOSEPH MARMETTE.

Brochure de 94 pages grand 8vo. Prix : 25 Centes. Une remise libérale est faite aux Libraires et aux Agents S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

CE JOURNAL

se trouve sur la liasse, dans le Bureau d'Annonces de MM. GÉO. P. ROWELL & CIE., (No. 10, RUE SERRÉE), où les contrats peuvent y être passés pour les annonces de NEW-YORK.

M. J. H. BATES, Agent d'Annonces (Times), est autorisé à signer tous contrats pour annonces, à nos plus bas prix, pour être insérés dans L'Opinion Publique.

BOTANIQUE

Cours Élémentaire de BOTANIQUE et FLORE DU CANADA, à l'usage des maisons d'éducation, par l'ABBÉ J. MOYEN, professeur de sciences naturelles au collège de Montréal.

1 Volume in-8 de 334 pages orné de 46 planches. Prix Cartonné, \$1.20.—Par la poste, \$1.30. \$12.00 la douzaine—et frais de port.

Le Cours Élémentaire seul (62 pages et 31 planches) Cartonné, 10c.—\$1.00 la douzaine. Le même, broché 30c.—\$3.00 la douzaine.

S'adresser à LA CIE. DE LITHO. BURLAND, 5 et 7, Rue Bleury, Montréal.

AVIS!

The Scientific Canadian

AND PATENT OFFICE RECORD.

Cette PRÉCIEUSE REVUE MENSUELLE a été beaucoup améliorée durant l'année dernière et contient maintenant les renseignements les plus récents et les plus utiles relativement aux Sciences et aux diverses branches des Métiers Mécaniques, choisis avec le plus grand soin pour l'information et l'instruction des Ouvriers du Canada. Une partie de ses colonnes est consacrée à la lecture instructive, convenable pour les jeunes membres de la famille, des deux sexes

TELE QUE HORTICULTURE, HISTOIRE NATURELLE, JEUX ET AMUSEMENTS POPULAIRES, OUVRAGES DE FANTAISIE ET L'ALPHABÈTE POUR DAMES, ET COURTES ET AMUSANTES HISTOIRES.

THE SCIENTIFIC CANADIAN

Conjointement avec le PATENT OFFICE RECORD

Contient 48 pages remplies des plus Belles Illustrations et environ 125 diagrammes de tous les Brevets émis chaque mois en Canada ; c'est une publication qui mérite l'encouragement de tous les Ouvriers de la Puissance, dont la devise devrait toujours être :

ENCOURAGEONS L'INDUSTRIE NATIONALE.

Prix : Seulement \$2.00 par année.

LA CIE. DE LITHO. BURLAND, PROPRIÉTAIRE ET ÉDITEUR,

5 et 7, RUE BLEURY.

L'OPINION PUBLIQUE est imprimée aux Nos. 5 et 7, Rue Bleury, Montréal, Canada, par la COMPAGNIE DE LITHOGRAPHIE BURLAND (LIMITÉE.)